Madjer : «les Verts vont se surpasser pour battre le Nigeria »

Page 23

OULD SALEK EN CONFÉRENCE DE PRESSE

Le Maroc, un colonialiste entêté

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5925 - JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

MUSÉE DE LA TÉLÉCOMMUNICATION

Renaissance de la Grande Poste

Page 11

SITUATION FINANCIÈRE EN ALGÉRIE

LES VÉRITÉS DE LOUKAL

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a été des plus clairs. Le solde global de la balance des paiements de l'Algérie a affiché un déficit de 11,06 milliards de dollars au 1er semestre 2017, contre 14,61 milliards de dollars au même semestre de 2016 (déficit de 11,42 milliards de dollars au 2e semestre 2016). La situation financière du pays reste ainsi fragile si le pétrole ne se redresse pas et si les dépenses publiques et privées ne sont pas davantage maîtrisées.

page 4



CARNETS DE CAMPAGNE

«LA DISCRIMINATION POSITIVE», LE VIOLON D'INGRES DE HANOUNE



La discrimination positive, un concept bien nouveau en Algérie. Et c'est l'idée de Louisa Hanoune, l'inamovible leader du Parti des travailleurs.

Page 3

AFFAIRE CHANI-BOUKHARI

OUVERTURE DU PROCÈS DIMANCHE PROCHAIN

Les juges de la 6e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger se pencheront dimanche prochain sur l'affaire qui revient, après cassation, de Chani Medjdoub, l'ex-conseiller du PDG d'Algérie Télécom, et de Mohamed Boukhari.

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LA FEMME ET LE MONDE DU TRAVAIL

L'Algérie citée en exemple

DANS le but d'assurer la parité entre les hommes et les femmes, trois efforts doivent être conjugués : la volonté politique, un nécessaire changement des mentalités et la volonté pour la femme d'arracher cette égalité.

Le professeur en ophtalmologie et sénatrice du tiers présidentiel, Mme Chachouar, est allée droit au but, hier, au 2e jour du séminaire international sur la «parité hommes-femmes dans le monde du travail». La parlementaire estime que cette «égalité» est perceptible dans le milieu hospitalo-universitaire, où seule la compétence est prise en considération. «Le facteur genre n'est jamais pris en considération, je parle en connaissance de cause», dit-elle. «Pour preuve, de nombreuses femmes professeurs occupent le poste de chef de service ». Toutefois, elle considère que c'est une anomalie qu'une femme ne soit pas nommée à la tête de la faculté de médecine, et ce «depuis l'indépendance». «Nous n'avons jamais vu une femme à la tête de cette institution universitaire, alors que les compétences sont avérées. La seule explication c'est le manque d'équité entre hommes et femmes», dit-elle. Contrairement au domaine de la politique où l'intégration de la femme se fait de plus en plus aisément, car la volonté politique y est, dit-elle en mettant en avant son expérience personnelle en tant que sénatrice désignée par le président de la République. Ce séminaire a vu la présence de représentants de plusieurs pays, venus partager leurs expériences en la matière. Hela Ourir, chargée de mission au ministère tunisien de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, a mis en exergue la présence de la femme tunisienne dans le secteur économique avec un taux de 28%. Un taux jugé «limité» par rapport aux efforts fournis par les autorités du pays, estime-t-elle. Elle poursuit : «Le problème étant la mise en application des lois encourageant surtout l'entreprenariat féminin.» Ce que nous pouvons retenir de cette rencontre, selon les organisateurs, c'est que c'est une expérience permettant d'échanger les avancées enregistrées dans plusieurs pays, mais aussi de faire un état des lieux de la situation de la femme dans plusieurs pays comme la Palestine, le Liban, le Maroc. Et « avoir des regards croisés sur l'expérience des uns et des autres», souligne Karima Mektef-Mehali, directrice de la condition de la femme au ministère de la Solidarité nationale. Elle ajoute : «Il n'est pas question de favoriser la femme au détriment de l'homme, mais d'assurer l'égalité et l'équité entre les deux genres ».

Lilia Aït Akli

OULD SALEK EN CONFÉRENCE DE PRESSE

Le Maroc, un colonialiste entêté

« Le Maroc tient un discours plein d'intransigeance et loin de servir le peuple marocain. Nous ne sommes pas surpris de la dernière sortie du roi Mohamed VI.



Car en émettant, encore une fois, des conditions préalables inacceptables, il ne fait que se cramponner à sa position de surenchère pour vouer à l'échec le processus de paix dans la région.» C'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, lors d'une conférence de presse au siège de l'ambassade de la RASD à Alger. « La dernière déclaration de Mohamed VI disant que la seule et unique solution est l'autonomie du Sahara occidental sous la souveraineté du Maroc, montre de nouveau qu'il est protégé. Ladite déclaration a mis à nu la position de la France, qui persiste à soutenir le colonisateur marocain », a-t-il enchaîné. Le ministre sahraoui des AE a par ailleurs appelé le Conseil de sécurité à intervenir dans le dossier, «car il lui incombe de trouver une solution en impliquant toutes les parties concernées par ce conflit ». Cependant, il considère que la cause sahraouie a connu au cours de cette année plusieurs victoires, « à l'image des jugements prononcés par la Cour de justice de Union européenne (CJUE) mettant en cause le Makhzen ». « Cette institution s'est prononcée également sur l'intégrité du territoire sahraoui », a-t-il précisé. Evoquant le prochain sommet prévu fin novembre en cours à Abidjan entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE), Ouled Salek a indiqué que le Maroc tente de mettre des bâtons dans les roues pour que cette rencontre ne puisse pas avoir lieu. En ce qui concerne celle d'hier entre le Premier ministre algérien Ahmed Ouyahia et le Président sahraoui Brahim Ghali, en présence du ministre algérien des Affaires étrangères Abdelkader Messahel, Ould Salek a estimé que cela s'inscrit dans la tradition de concertation entre l'Algérie et le Sahara occidental. « L'objectif est d'évaluer l'évolution de la question sahraouie à l'échelle régionale et africaine, ainsi que de passer en revue l'état de coopération entre ces deux pays voisins.» L'arrivée du nouvel émissaire Horst Köhler, selon les observateurs, « a donné une lueur d'espoir, celle d'amener les deux protagonistes à une « convergence de vues », et ce pour faire avancer le processus de paix du plus vieux dossier de décolonisation en Afrique. Néanmoins, les dernières évolutions du dossier sahraoui risquent fortement d'entraver la mission de l'envoyé spécial de l'instance onusienne, au vu de la « rigidité » de la diplomatie marocaine. C'est à l'ONU et à son Conseil de sécurité, maintenant, de jouer leur rôle de facilitateurs et de trouver une solution définitive au dossier sahraoui. « Il est tout simplement demandé à l'ONU d'appliquer les décisions déjà prises par ses propres instances concernant le conflit saharo-marocain », souligne-t-on dans les milieux diplomatiques.

Aziza Mehdid

POURSUIVANT HIER LEUR GRÈVE DE DEUX JOURS

Les intendants de l'éducation menacent de radicaliser leur mouvement

LES INTENDANTS de l'éducation nationale ont poursuivi, hier, leur mouvement de grève de deux jours et menacent de radicaliser leur mouvement si le ministère de tutelle ne prend pas en charge leur plate-forme de revendications. Nonobstant leur rencontre avec la ministre de l'Education nationale la veille de leur mouvement de grève, la commission nationale des fonctionnaires des services économiques de l'éducation ne compte en aucun cas abdiquer avant une prise en charge réelle des doléances. A l'appel de cette commission affiliée à l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), le personnel d'intendance, qui englobe les intendants, les économes et les gestionnaires des établissements scolaires, a répondu favorablement au mot d'ordre de grève, ultime recours pour faire valoir leurs droits. Entamé avant-hier, ce débrayage de deux jours a été suivi à l'échelle nationale à des taux jugés «satisfaisants», d'après Mustapha Nouaouria, le président de ladite commission. Selon ses estimations, le mot d'ordre de grève lancé par la coordination qu'il préside a été suivi à 55% à l'échelle nationale, avec des pics dans certaines wilayas qui dépassent 75%, à l'instar d'Oum El Bouaghi (80%) et Tlemcen (70%). Outre la grève et les rassemblements, les représentants des fonctionnaires et des gestionnaires des services économiques du secteur comptent boycotter la gestion des annexes à partir du 1er janvier 2018 ainsi que l'opération de remise des primes scolaires de 3 000 DA à partir de la prochaine rentrée scolaire. Pour cette entité syndicale, le seul responsable de cette situation n'est autre que le ministère de l'Éducation qui «n'essaye pas de trouver des solutions sérieuses » aux préoccupations de cette catégorie de travailleurs.

Devant cet état de fait, la commission réitère sa plateforme de revendications. Il s'agit essentiellement de l'accélération de délivrance d'une licence pour le grade d'assistant et d'assistant principal des services économiques afin de leur permettre de participer aux concours de promotion au grade d'intendant adjoint. La commission appelle également à la promotion des intendants adjoints chargés de la gestion au grade d'intendants, à la révision des statuts particuliers pour tous les travailleurs du secteur de l'éducation nationale de manière équitable. Parmi les revendications des intendants, la révision des modalités d'octroi de la prime spéciale de scolarité de 3 000 DA, en expliquant que « la méthode actuelle comporte beaucoup de risques qui font que chaque année des intendants sont victimes de vol de grosses sommes d'argent soit au bureau, soit en allant retirer l'argent ». Il convient de rappeler, en outre, qu'après la promulgation du décret exécutif 10-78 du 24 février 2010 instituant un régime indemnitaire au profit des personnels de l'éducation, cette corporation a été exclue du bénéfice des indemnités d'expérience professionnelle et de documentation. À noter que la commission nationale des fonctionnaires des services économiques de l'éducation veut, à travers ces actions, «demander des indemnités spécifiques», à savoir l'indemnité d'expérience professionnelle et de documentation pédagogique, d'autant qu'ils sont «les seuls fonctionnaires de la fonction publique et de l'éducation nationale à en être exclus».

Lynda Louifi

CARNETS DE CAMPAGNE

LA DISCRIMINATION POSITIVE, LE VIOLON D'INGRES DE HANOUNE

La discrimination positive, un concept bien nouveau en Algérie. Et c'est l'œuvre de Louisa Hanoune, l'inamovible leader du Parti des travailleurs.



En clair, l'Etat doit favoriser les communes démunies financièrement en les dotant de budgets conséquents pour se développer et se mettre à niveau avec celles qui ont des rentrées d'argent beaucoup plus importantes, à l'image de Hassi Messaoud, par exemple, qui engrange des centaines de milliards au vu de sa position géographique qui la rend proche des champs pétroliers et gaziers.
Des centaines de communes vivotent dans la misère, car ne pouvant générer de profits autres que ceux qu'elles perçoivent de l'Etat au titre de la dotation annuelle.
Ainsi, la SG du PT a plaidé, à Tizi-Ouzou, en faveur d'une «discrimination positive» au profit des communes pauvres, pour un développement local harmonieux. Mme Hanoune a soutenu l'application d'un «système de péréquation» et d'une «discrimination positive» dans la répartition des subventions publiques aux collectivités.
Cette mesure profiterait aux communes sans ou à faibles ressources financières, qui bénéficieraient ainsi de la solidarité de l'Etat grâce à des subventions qui leur assureraient la possibilité de prendre en charge les préoccupations des populations. «Cette démarche permettrait aussi de garantir un développement harmonieux des différentes régions du pays et de lutter contre les inégalités qui risquent d'aboutir à l'émergence d'une Algérie riche et utile d'un côté, et d'une autre pauvre et inutile de l'autre, ce qui risque de causer la dislocation de la République», dit-elle. Comme elle a insisté sur la nécessité de «la prescription à 100% d'une taxe sur l'activité professionnelle (TAP)» afin de permettre aux collectivités locales de «générer plus de ressources financières» pour pouvoir réaliser des actions de développement local et améliorer le cadre de vie des citoyens.
Au plan politique, Hanoune n'y est pas allée avec le dos de la cuillère en dressant un tableau noir de la gestion du pays depuis juillet 1962, imputant, dans la foulée, la situation catastrophique que vit le pays aujourd'hui «aux usurpateurs du FLN» après l'indépendance du pays. «Le FLN a libéré le pays et sa mission s'est arrêtée le 5 juillet 1962.
La politique d'austérité, la loi électorale, la HIISE, la menace sur les libertés, le pluralisme politique, la fraude électorale, la dégradation du cadre de vie du citoyen, la chute libre du pouvoir d'achat, la corruption, les malversations et les multiples hausses des prix sont autant de facteurs ayant terni l'image du système», soutient-elle.
Le président du TAJ, Amar Ghoul, a plaidé à Djelfa pour la consécration des assemblées communales à travers «un élargissement des prérogatives des présidents des APC, de manière à faire de l'élu un «administrateur et non un subordonné» d'une partie quelconque.
«TAJ milite pour des assemblées communales qui feront des doléances des citoyens une priorité, tout en œuvrant à leur prise en charge», a-t-il encore soutenu, soulignant que «ce principe est à la base» de son programme pour ces locales.
Le RND en mode veille
Le SG de l'ANR, Belkacem Sahli, a souligné la nécessité pour les élus de «bénéficier d'une décentralisation de la décision économique et sociale, et d'une affectation juste des ressources financières aux régions en fonction des besoins de développement».
Aussi, a-t-il souhaité un nouveau découpage administratif pour que la commune de Bougaâ soit élevée au rang de wilaya déléguée. «Bougaâ mérite, dans la perspective d'un nouveau découpage administratif, d'être élevée en rang de wilaya déléguée», dit-il. Sahli a indiqué que si la région des Hauts Plateaux «bénéficiait de ce découpage pour lequel milite son parti, ce serait la solution de multiples problèmes de développement local».
Le président du MPA, Amara Benyounès, a souligné à Tiaret «la nécessité de compter sur le secteur privé pour sortir le pays de la crise économique qu'il vit actuellement».
Il a estimé que la solution à la crise économique actuelle «repose sur les entreprises du secteur privé» car, dit-il, «il est impossible que le secteur économique national se développe» dans un contexte de monopole du secteur public : «Cet objectif peut être atteint avec des réformes économiques profondes et radicales, sans dépendance aux hydrocarbures», a-t-il dit, ajoutant que «cette sortie de crise sera possible avec l'abandon du socialisme et l'adoption de l'économie de marché et du libéralisme».
Par ailleurs, Amara Benyounès a estimé que la situation économique actuelle «est préoccupante» du fait que l'Algérie «a perdu 60% de ses recettes». L'ex-premier secrétaire national du FFS, Ali Laskri, a appelé à Haizer (Bouira), la société «à s'organiser en comités et associations» pour participer à la gestion des affaires de la commune et œuvrer pour la concrétisation d'un véritable développement local : «Vous devez vous organiser, constituer des associations, des comités de quartier pour pouvoir participer efficacement à la gestion à vos communes et œuvrer tous pour un véritable développement local ; c'est le moment où jamais», a insisté le membre de l'instance présidentielle du FFS : «Il faut qu'il y ait aussi de la solidarité locale pour sortir de ce marasme qui frappe les différentes régions du pays. Nous devons tous œuvrer la main dans la main pour bâtir et développer notre pays», dit-il encore.
Au RND, les responsables font le dos rond ces derniers jours. Après un départ tonitruant de son chef Ahmed Ouyahia, ce dernier s'est éclipsé de la scène.
Est-ce la polémique provoquée par son entretien au journal arabophone londonien *Sharq el Awssat* où il fait une allusion à peine voilée à son intention de briguer un mandat présidentiel en 2019 qui l'a fait ravaler sa salive ?
Le Premier ministre et néanmoins SG du RND a pris le soin de signaler qu'il «est encore trop tôt pour évoquer l'élection présidentielle». Il est à noter que les sorties sur le terrain d'Ahmed Ouyahia semblent déranger Djamel Ould Abbès, qui multiplie les déclarations sur la présidentielle de 2019.

Hocine Adryen

MEETING D'OULD ABBÈS À MÉDÉA

«Pas de promesses irréalistes»

DJAMEL Ould Abbès, secrétaire général du FLN, a appelé hier les candidats de son parti aux élections communales d'éviter de tenir des promesses irréalistes qui porteraient atteinte à la crédibilité du parti et contrarieraient ses résultats.
Lors d'un meeting à la salle omnisports du complexe olympique, en présence d'une délégation composée d'anciens ministres, de sénateurs et de nombreux cadres centraux du parti, Ould Abbès a fait part du mécontentement des citoyens quant aux promesses non tenues par les précédents membres des APC. Dans son intervention devant ses militants, il a su trouver les mots adéquats pour galvaniser l'assistance qui n'attendait que le signal pour donner de la voix et laisser fuser des youyous d'une salle pleine à craquer.
Après avoir revêtu le burnous offert par les militants du parti, Ould Abbès se réjouira de la présentation faite par le candidat et tête de liste et néanmoins président sortant de l'APW à propos du numéro 5 dévolu à la liste des candidats du parti qui, dit-il, correspond à la date de l'indépendance du pays.Il attirera l'attention de ses militants sur l'importance que revêtent les prochaines élections locales lesquelles, dira-t-il, constituent un virage sensible dans le processus de construction démocratique en Algérie. «Car j'ai entendu certaines mauvaises langues parler de la légitimité révolutionnaire. Il faut se demander qui a mené la révolution armée ? Qui a libéré le pays ? Le FLN est un Etat, il est même un Etat et demi, étant lui qui a aussi organisé la construction du pays et qui bénéficie de l'aura du président Abdelaziz Bouteflika, chef de l'Etat et du parti.» Il a exhorté ses militants à aller à la rencontre des masses, à écouter les doléances des catégories vulnérables que le FLN a toujours défendues, en évitant de donner des promesses irréalisables.
Il n'a pas manqué aussi de demander à ses partisans de rester vigilants et de surveiller les urnes le jour du scrutin pour, dira-t-il, ne pas subir les surprises des résultats des précédentes élections législatives pour asseoir le slogan «FLN forever».
Faisant l'éloge de son parti, il citera le nombre de 60 000 militants à l'échelle nationale, chose qui a rendu difficile le choix des listes des candidats aux élections du 23 novembre. Et pour cause, dira-t-il, le FLN a changé, c'est un FLN nouveau qui comprend en son sein de plus en plus de jeunes et de femmes et qui, pour la 1re fois, compte 65 % de niveau universitaire et 70 % de moins de 45 ans. «Notre génération est devenue vieille, le flambeau doit passer à la génération de relève dont elle assurera l'encadrement en tant que moudjahidine et rester à ses côtés afin de la soutenir et de lui éclairer la voie», a-t-il encore souligné.

Nabil B.

RECRUTÉS DANS LE CADRE DU PRÉ EMPLOI

Des employés de la Poste régularisés avant la fin 2018

LA MINISTRE de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, Houda-Imane Faraoun, a annoncé, mardi à Alger, que les employés du secteur recrutés dans le cadre du pré emploi seront régularisés avant la fin décembre 2018. Lors de l'inauguration de structures relevant de son secteur, à l'occasion du 55ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur le secteur de la poste et des télécommunications, Mme Faraoun accompagnée du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a affirmé que les employés recrutés dans le cadre du pré-emploi «seront régularisés avant la fin décembre 2018. L'opération se fera graduellement en tenant compte des critères d'ancienneté, de compétence et d'aptitude à la formation.

Lors d'une conférence organisée à cette occasion, la ministre a indiqué dans son allocution d'ouverture que «malgré les progrès enregistrés, le secteur de la poste et des télécommunications qui est un secteur «stratégique», reste un chantier ouvert et son développement nécessite la mobilisation de toutes les énergies».

La généralisation du service public de la poste et des télécommunications, est l'un des engagement du secteur, a souligné Mme Feraoun, ajoutant que le développement de ce service à travers le territoire national était «l'une des priorités» du secteur confronté à de multiples enjeux, particulièrement «la numérisation» pour s'adapter aux progrès réalisées dans ce domaine.

La ministre a incité les travailleurs de son secteur à continuer d'assurer un service public à la hauteur des attentes du citoyen, saluant leur dévouement et leur nationalisme face aux perturbateurs. «Vous travaillez avec calme et sérénité pour la préservation des biens du peuple et ses acquis», a-t-elle souligné.

Mme Faraoun a évoqué les grandes dates de l'histoire de la poste et des télécommunications, rappelant la réalisation d'infrastructures, la formation des ressources humaines, outre le progrès enregistré en matière de services fournis aux citoyens.

D'anciens travailleurs du secteur ont apporté leurs témoignages lors de cette conférence organisée en collaboration avec l'Association «Michaal Echahid» et le quotidien El Moudjahid, relatant les difficultés rencontrées à l'époque. Des moudjahidine et des retraités du secteur ont été honorés à cette occasion. **T. R.**

SITUATION FINANCIÈRE EN ALGÉRIE

Les vérités de Loukal

Le solde global de la balance des paiements de l'Algérie a affiché un déficit de 11,06 milliards de dollars au premier semestre 2017 contre un déficit de 14,61 milliards de dollars au même semestre de 2016 (déficit de 11,42 milliards de dollars au deuxième semestre 2016), a indiqué le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal dans un entretien accordé à l'APS.



La balance des paiements est le flux de biens (commerce extérieur des marchandises), de services, de revenus, de transferts de capitaux et les flux financiers réalisés entre l'Algérie (Etat, entreprises, particuliers) et le reste du monde. Soit l'ensemble des entrées et sorties de devises entre l'Algérie et les autres pays.

Par catégories, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à 7,82 milliards de dollars (mds usd) au 1er semestre 2017 contre un déficit de 12,05 mds usd au même semestre de 2016 (déficit de 8,08 mds usd au 2ème semestre 2016). Quant au poste Services hors revenus des facteurs, le déficit s'est creusé à 4,47 mds usd au 1er semestre 2017 contre un déficit de 3,84 mds usd au même semestre de 2016 (déficit de 3,5 mds usd au 2ème semestre 2016).

Questionné sur les raisons de la hausse du déficit du poste Services hors revenus des facteurs, M. Loukal explique que cela résulte principalement de la hausse des importations des services construction, notamment ceux liés aux infrastructures autoroutières, et ce, de l'ordre de 153% par rapport au 1er semestre de 2016.

Ainsi, le déficit du compte courant de la balance des paiements s'est accru de 5,1% au premier semestre de 2017 pour s'élever à 12,03 mds usd (contre un déficit de 14,77 mds usd au 1er semestre 2016 et un déficit de 11,45 mds usd au 2ème semestre 2016), et ce, en raison du creusement du déficit du poste services hors revenus des facteurs. Le solde du compte courant de la balance des paiements comprend les soldes, respectivement, de la balance commerciale des marchandises, du Poste des services hors revenus des facteurs et du poste revenus des facteurs ainsi que des transferts nets. Quant au solde du compte capital et opérations financières, il a affiché un excédent de 0,971 mds de dollars (contre un excédent de 0,15 milliard au 1er semestre 2016).

Le compte capital et opérations financières se compose essentiellement des investissements directs nets (entrants moins sortants) ainsi que les opérations de crédits à court, moyen et long termes entre résidents et non résidents.

Cet excédent du solde du compte capital et opérations financières a résulté essentiellement de l'excédent du poste investissements nets, qui, cependant, a reculé par rapport aux excédents des deux semestres de 2016 (0,835 mds usd et 0,673 mds usd).

C'est ainsi qu'avec le total de l'ensemble de ces opérations d'entrées et sorties de devises, le solde global de la balance des paiements a affiché un déficit de 11,06 mds usd au 1er semestre 2017. Pour les réserves de change, le Gouverneur de la Banque centrale relève qu'en lien avec l'évolution défavorable de la balance des paiements extérieurs au 1er semestre 2017, les réserves officielles de change se sont contractées de 7,846 mds usd, passant de 114,138 mds usd à fin décembre 2016 à 106,292 mds usd à fin juin 2017, soit moins que le déficit du solde global de la Balance des paiements «en raison de l'effet de valorisation positif de près de 3,96 mds usd résultant de l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar sur cette période». Interrogé sur la tendance des cours de change du dinar, le même responsable observe qu'en moyenne semestrielle, le dinar s'est légèrement déprécié face au dollar de 1,29% au second semestre de 2016 par rapport au premier semestre 2016 et s'est légèrement apprécié de 0,61% au 1er semestre 2017 comparativement au 2ème semestre 2016.

La forte hausse des recettes hors hydrocarbures à juin 2017 résulte essentiellement de celle des recettes non fiscales dont les dividendes de la Banque d'Algérie versées au Trésor qui s'élèvent à 920 milliards DA. En outre, comme il était prévisible, ajoute-t-il, le Fonds de régulation des recettes (FRR), dont l'encours s'élevait à 740 milliards DA à fin décembre 2016, a été totalement épuisé au 1er semestre 2017.

Concernant l'inflation, le gouverneur de la Banque d'Algérie constate que son rythme annuel moyen, qui s'était accéléré durant 12 mois consécutifs jusqu'à mars 2017 (7,07%), s'est légèrement ralenti au 2ème trimestre 2017 pour atteindre 6,55% à fin juin 2017.

Selon lui, les évolutions en glissement annuel indiquent clairement une phase de décélération de l'inflation, ajoutant que l'indice des prix à la consommation des biens à fort contenu d'import, de poids relatif de 23,1 %, a progressé, en moyenne annuelle, de 0,95 point de pourcentage en une année, atteignant un taux de croissance de 6,7% à juin 2017.

M. D.

SNTF

Le nouvel autorail «Coradia» bientôt réceptionné

LE NOUVEL autorail (Diesel-électrique) grandes lignes, de type « Coradia «, arrivera au port d'Alger à la fin janvier 2018 et effectuera directement des essais sans voyageurs pour une durée de deux mois consécutifs, a indiqué mardi le Directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), Yacine Bendjaballah. Les techniciens de la société procéderont à l'expérimentation du nouveau train qui sera réceptionné fin janvier 2018, a précisé M. Bendjaballah en marge de la journée de sensibilisation au profit des élèves scolarisés à Alger centre, organisée à la salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth), soulignant que des essais seront effectués en attendant l'annonce officielle du premier voyage programmé en mars prochain. M. Bendjaballah a également indiqué que le premier train qui sera mis en service partira d'Alger vers la wilaya d'Oran avant le lancement d'autres lignes chaque mois tout au long de l'année prochaine, ajoutant que les nouveaux trains couvriront les grandes villes à l'instar de Annaba, Constantine, Bejaia, Biskra et Bechar, en attendant la «récupération» de toutes les lignes que la société a «perdues» en raison de la «décennie noire ou par manque de moyens ou encore à caue de l'incivisme des citoyens». D'autre part, le responsable a fait savoir que la «société a entamé ce mois et jusqu'en décembre «la réhabilitation et la modernisation du matériel», soulignant que les ateliers de la SNTF ont accéléré la cadence avec en moyenne 5 voitures par mois.

La SNTF, rappelle-t-on, a bénéficié d'un crédit de 58,52 milliards de DA pour le financement des projets de développement et de modernisation de la société. Le crédit permettra de financer la deuxième étape du programme de modernisation 2020-2025.

Concernant cette rencontre au profit des élèves scolarisés, M. Bendjaballah a estimé «nécessaire» de focaliser sur la sensibilisation pour inculquer la culture du respect du train dans le but, a-t-il dit, de réduire les actes de malveillance particulièrement les phénomènes de jet de pierres et de jet d'ordures, une situation qui peut endommager le matériel voire le détruire». Cette campagne de sensibilisation se poursuivra dans d'autres villes en vue de vulgariser cette culture.

H. B.

AFFAIRE CHANI-BOUKHARI

OUVERTURE DU PROCÈS DIMANCHE PROCHAIN

Les juges de la 6e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger se pencheront dimanche prochain sur l'affaire qui revient, après cassation, de Chani Medjdoub, l'ex-conseiller du P-DG d'Algérie Télécom, et Mohamed Boukhari.

Le procès, qui devait se dérouler le 9 juin dernier devant la présidente Meriem Derrar Djebbari, a été reporté à la demande des avocats de la défense. Ces derniers ont insisté, au cours de leur intervention, pour obtenir un autre délai, et ce dans le but de bien préparer leurs plaidoiries et, par-delà, obtenir un bon jugement.

Pour rappel, les deux mis en cause ont été condamnés en 2012 à des peines de 15 ans de prison, assortis de 4 millions de dinars.

Ils ont été blanchis par le président en charge du dossier du chef d'accusation de trafic d'influence, mais celui-ci a néanmoins retenu contre eux l'accusation relative au blanchiment d'argent.

Les deux sociétés chinoises ZTE Algérie et Huawei Algérie ont écopé d'une mesure d'interdiction d'investir en Algérie pendant une durée de deux ans et ont été condamnées à payer, chacune, un million de dinars d'amende, et ce pour versement de pots-de-vin. Les deux mis en cause ont vu leurs peines relativement allégées par rapport au verdict du procès en première instance, durant lequel Chani et Boukhari avaient été condamnés à 18 ans de prison et à une amende de 5 millions de dinars chacun pour corruption au détriment d'Algérie Télécom.

Le tribunal de Sidi M'hamed avait également décidé de saisir les biens de Mohamed Boukhari au Luxembourg ainsi que ses comptes bancaires. Trois cadres des sociétés chinoises ZTE Algérie et Huawei Algérie avaient été, en outre, condamnés à dix ans de prison ferme par défaut pour trafic d'influence et versement de pots-de-vin. Des mandats d'arrêt internationaux ont été lancés à leur encontre.

Le procureur général près la cour d'appel d'Alger avait requis, au cours de son réquisitoire, 18 ans de prison ferme assortis d'une amende de 4 millions de dinars à l'encontre de l'ancien conseiller du P-DG d'Algérie Télécom, Mohamed



Boukhari, et de l'homme d'affaires algéro-luxembourgeois, Chani Medjdoub.

Le même procureur avait requis, dans la même affaire, les mêmes peines prononcées lors du premier jugement, à savoir 10 ans de prison ferme contre les deux autres accusés, à savoir les deux sociétés chinoises. Ainsi, le représentant du parquet général a requis la confirmation des premières sentences par les juges de la même cour, autrement composée. Les deux mis en cause sont poursuivis pour corruption et blanchiment d'argent.

Il avait été demandé que les premières peines prononcées à l'encontre des deux sociétés chinoises, ZTE Algérie et Huawei Algérie, lors du premier jugement soient confirmées.

Pour rappel, Mohamed Boukhari et Chani Medjdoub ont été condamnés en juillet 2012 en première instance judiciaire, après que le juge du pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed les a reconnus coupables des faits qui leur ont été reprochés tout au long de l'instruction judiciaire menée par le juge de la 9e chambre d'instruction du tribunal d'Alger.

Ils ont ainsi écopé chacun de 18 ans de prison. Cette peine a été commuée en décembre de la même année à 15 ans de prison par la cour d'appel d'Alger. Les deux sociétés ZTE Algérie et Huawei Algérie avaient été, elles aussi, condamnées à une année d'interdiction de soumission aux marchés publics.

L'affaire avait éclaté à la suite d'une commission rogatoire transmise à Luxembourg dans le cadre du dossier de l'autoroute Est-Ouest. Celle-ci avait mis au jour des informations concernant des pots-de-vin versés par deux sociétés chinoises aux deux prévenus.

Le pôle judiciaire spécialisé d'Alger avait aussitôt ouvert une enquête sur ordre du parquet général de la cour d'Alger. Les deux mis en cause qui se sont succédé à l'audition ont nié tous les faits qui leur étaient reprochés. Chani Medjdoub a comparu, rappelons-le, devant les juges sur une chaise roulante. Il a clamé haut et fort : «La banque Natixis est entièrement responsable dans cette affaire pour la simple raison qu'elle a utilisé, avec la complicité de Mohamed Boukhari, des moyens fallacieux pour transférer des sommes colossales en euros.»

Quant au premier inculpé dans cette affaire, Mohamed Boukhari, il a déclaré avoir agi conformément à la loi, même en ce qui concerne la somme de 4 millions d'euros transférée sur son compte bancaire. Le procès a été reporté à plusieurs reprises en raison, notamment, de l'absence des témoins ainsi que des deux inculpés, Mohamed Boukhari et Chani Medjdoub, en détention, lesquels n'ont pas été transférés à Alger pour être rejugés.

Dong Tao, Chen Zhibo et Xiao Chuhfa, toujours en fuite, font l'objet d'un mandat d'arrêt international. Cela dit, le fait marquant du procès en appel reste incontestablement les graves accusations portées à l'encontre de la banque Natixis.

Cette dernière, selon la défense, a joué un rôle trouble dans cette affaire.

L'autre fait ayant marqué le procès en appel porte sur les propos tenus par l'un des mis en cause dans cette affaire lors de son passage à la barre.

En effet, Mohamed Boukhari, qui avait reconnu devant le juge avoir effectivement perçu de l'argent dans le cadre de transactions commerciales conclues par Algérie Télécom avec les deux sociétés chinoises, ZTE Algérie et Huawei Algérie, avait déclaré : «J'étais à l'époque chargé de la communication et donc, je n'avais pas le pouvoir d'influer sur le processus d'attribution de marchés. Au début, j'ai catégoriquement refusé de percevoir de l'argent, puis j'ai fini par accepter, l'argent ne provenant pas des caisses d'Algérie Télécom ou de toute autre institution publique.»

Chani est également poursuivi dans l'affaire de l'autoroute Est-Ouest, dans laquelle il est accusé, à côté de 22 personnes morales et physiques, de corruption et de blanchiment d'argent. Les deux inculpés ont nié tous les faits qui leur étaient reprochés, estimant avoir agi conformément à la loi relative à la conclusion des marchés publics.

Les avocats de la défense qui se sont succédé pour les plaidoiries ont insisté sur «la nullité des procédures de poursuite judiciaire et sur la prescription de l'action publique», estimant que les faits remontent à 2003 alors que l'ouverture de l'instruction judiciaire ne s'est faite qu'en 2008.

Il convient de signaler que le procureur général avait estimé qu'il n'y avait pas prescription de l'action publique pour la simple raison que, dans cette affaire, il existe toujours des infractions répétées.

Il faut savoir que cette affaire a éclaté à l'occasion de l'instruction entamée dans le cadre du dossier de l'autoroute Est-Ouest suite à une commission rogatoire internationale ayant conduit l'ex-juge d'instruction de la 9e chambre près du pôle judiciaire de Sidi M'hamed, Kamel Ghazali – il occupe actuellement le poste de procureur général adjoint près la cour de Blida – au Luxembourg. Selon le dossier judiciaire, Mohamed Boukhari, ancien cadre dirigeant d'Algérie Télécom, et l'homme d'affaires Chani Medjdoub auraient perçu des pots-de-vin pour avoir facilité la conclusion de transactions douteuses, en matière de télécom-communications et internet, entre Algérie Télécom et les deux sociétés chinoises, ZTE Algérie et Huawei Algérie.

Plus précisément, les deux sociétés chinoises en question auraient versé, en contrepartie de ces transactions avec Algérie Télécom, des «commissions» au profit de deux sociétés de consulting appartenant à Boukhari et Chani dans des comptes offshore ouverts au Luxembourg. Au cœur de ce scandale, la filiale luxembourgeoise d'une banque française : Natixis Private Banking.

C'est à travers cet établissement financier que les commissions, qui seraient en fait des rétro-commissions, ont été effectuées sur le compte personnel de Boukhari. Ce dernier avait reconnu devant le juge avoir perçu dix millions de dollars en contrepartie d'un travail de consulting, niant avoir eu une quelconque influence dans la conclusion des marchés entre les sociétés incriminées.

Redouane Hannachi

GHARDAÏA

Un mort et 41 blessés dans une grave collision

UN TRÈS grave accident de la circulation s'est produit ce mercredi vers 4h55 du matin sur la route nationale N°1, au PK 90, entre Ghardaïa et El-Menia, à l'entrée de la commune de Hassi-Lefhel. Très précisément sur le tronçon entre les communes de Mansourah et de Hassi-Lefhel. Le bilan est extrêmement lourd : 1 mort et 41 blessés dont une dizaine dans un état jugé très critique.

L'accident s'est produit lors d'un croisement de trois véhicules : un bus transportant 41 voyageurs, en provenance d'El-Menia et se dirigeant vers Ghardaïa, une voiture de tourisme avec quatre personnes à bord et un camion semi-remorque avec 2 personnes à bord.

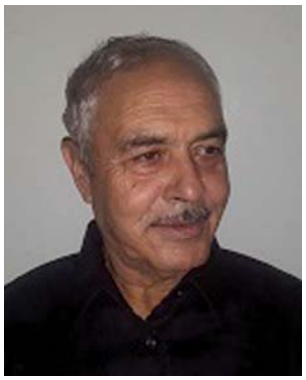
L'accident s'est produit lors d'un croisement du bus avec la voiture de tourisme se dirigeant vers El-Menia. Au moment de la collision, le semi-remorque qui prenait la même direction que le bus, surpris par la collision, n'a pu freiner à temps, finissant sa course en percutant de plein fouet l'arrière du bus.

Ce télescopage pour le moins insolite, qui s'est produit à proximité d'un virage, s'est soldé par le décès sur le coup du chauffeur du bus transportant 41 voyageurs. Ces derniers, blessés, ont été évacués vers les hôpitaux de Metlili et Brahim-Tirichine de Ghardaïa par la Protection civile de Hassi-Lefhel et de Metlili. Quant à la personne décédée, elle a été évacuée vers la morgue de l'hôpital de Metlili. Aussitôt la nouvelle répandue, une délégation composée du directeur de la santé de la wilaya de Ghardaïa, du chef de daïra de Mansoura et des P/APC de Hassi-Lefhel et de Mansoura, ainsi que de nombreux officiers de la Protection civile de la wilaya de Ghardaïa, s'est rendue sur les lieux de l'accident pour s'enquérir des causes du sinistre, de l'état des blessés et de l'état psychologique des familles endeuillées.

Une enquête a été ouverte par la brigade de gendarmerie locale pour déterminer les circonstances exactes de ce grave accident.

Décidément, les accidents de la circulation sur ce tronçon de la RN1, dite route de la mort» entre Ghardaïa et El-Menia, sont devenus très fréquents, sachant qu'ils ont déjà fait plusieurs décès et des dizaines de blessés.

Aissa Hadj Daoud



L'ÉTAT À L'ÉPREUVE DU TEMPS ET DES MUTATIONS SOCIALES

(4e partie)

Par Safi Benaissa



D'ailleurs la réélection du président Bouteflika montrerait que le régime arrive à mobiliser une clientèle qui couvre les principales forces politiques du pays – sans commentaire –. La constitution des réserves de change est considérée comme une politique aléatoire « et non prudentielle «.

En résumé, des constats négatifs sur la politique économique et industrielle de l'Etat algérien qui serait néo-patrimoniale :

- Nature rentière de l'économie algérienne qui tournerait le dos à l'économie productive.
- La NSI illustre la rupture entre un discours politique volontariste et l'atonie des réformes effectives : elle devait déterminer la politique industrielle des 15 prochaines années (dès 2018) après deux ans de stagnation.

Elle aurait permis l'émergence d'un secteur productif qui aurait débouché sur la diversification des exportations.

Mais qui est derrière cet état néo-patrimonial et qui a porté un coup d'arrêt à la NSI : c'est l'armée, assure-t-on. Pourquoi ? C'est le seul corps qui peut réellement imposer ses vues en Algérie ; les investissements dans le secteur industriel ne serviraient pas leur intérêts ; le placement financier assurant des revenus à court terme lui est préféré (!?). Elle continue donc son rôle primordial.

Mais parallèlement est soutenu que la NSI a divisé les acteurs de la sphère économique sur la place que doit occuper l'état dans le développement économique et social. Son échec serait dû à deux facteurs : le degré d'interventionnisme de l'Etat et la relation avec les partenaires étrangers. Ces derniers s'opposent à l'intervention étatique au nom du privièlge de libre concurrence -l'exemple viendrait du conflit qui oppose l'Etat Algérien à l'Union Européen –. Au nom du patriotisme économique on mobilise un discours nationaliste !

La messe est dite : « c'est la protection des intérêts nationaux par l'Etat algérien que lui vaut cette inimitié «.

Pourtant Yves Lacoste -en communion avec d'autres économistes- avait déjà révélé et précisé qu' « une des premières tâches que se fixent généralement les gouvernements -sous-développés est d'assurer l'indépendance économique de leur pays, et ceci, non pas comme il est souvent dit, pour sacrifier à un nationalisme xénophobe, mais pour supprimer un des facteurs essentiels du sous-développement».

Et plus loin « leur dépendance se marque par leur subordination à l'égard du marché extérieur et à ses fluctuations, par la place qu'occupent les capitaux étrangers dans des activités productives dont une fraction importante des profits est transférée « ajoute-t-il en substance. Ces phrases nous rappellent le cri d'alarme lancé dans le discours du 26/07/2008 par le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika -qui avait heurté une certaine opposition-.

Malgré cet aveu, que les partenaires étrangers partagent en sourdine, la thèse de l'Etat néo-patrimonial redistributif de la rente pétrolière et générateur de rentes spéculatives est privilégié, à celle qui se fixe un objectif de modernisation comme « étape historique « selon le concept de S.M. Eisenstadi, parce qu'il n'aurait pas assuré le développement économique et le maintien de la paix civile (pendant les années 1990) – comme si l'Etat algérien vivait en vase clos et qu'il lui suffisait de quelques « recettes miracles « pour réussir ce que l'occident n'a pu réaliser qu'au bout de plus de cinq siècles, depuis la Renaissance-.

En conclusion, cette étude réaffirme que c'est la continuité de la domination du champ politique sur l'économie qu'exercerait l'état néo-patrimonial qui est la cause de l'échec du développement.

Autant l'économie administrée, que l'économie socialiste avec son modèle de l'industrie industrialisante, que les réformes mise en place à partir de 1986 -qui n'auraient pas modifié la répartition des richesses et permis une économie de production- ne peuvent rendre compte de la défaillance économique algérienne sans cette gestion privative particularisée et personnalisée. Une économie productive, ne peut se mettre en place que si le secteur privé officiel s'autonomise et obtient les moyens de se développer : un marché du crédit, du change, des valeurs immobilières du foncier, de tous les fondamentaux d'une économie de marché adossés à des lois de l'Etat et du marché sans exclusive. Aussi elle est conditionnée par la remise en question du régime actuel en prenant deux formes, que :

- Le pays connaisse une seconde crise de la rente pétrolière.
- Des acteurs autonomes de l'État s'organisent pour contester le régime en s'érigeant comme un groupe concurrent par la mise en place d'un régime démocratique : ils peuvent être issus du secteur privé ou de syndicats indépendants dans la fonction publique.

Cette conception de l'économie productive est un fac-similé de l'organisation économique occidentale qui n'a été possible qu'au bout d'un long processus d'accumulation de savoir-faire avec des échecs et d'ajustements successifs sur le long terme.

C'est une niaiserie de faire croire qu'une crise, de quelque nature soit-elle, puisse engendrer un groupe concurrent -organisation syndicale ou patronale-, qui serait en capacité de manière spontanée, d'ériger le modèle occidental.

Soyons pragmatique et examinons cet argumentaire qui appuie la thèse de la forme néo-patrimoniale de l'État algérien en opposant nos objections sur le plan politique, économique et sur la nature du pouvoir.



Argumentaire fallacieux pour soutenir la forme néo-patrimoniale

A) AU PLAN POLITIQUE.

Pour soutenir et étayer leur thèse de la forme néo-patrimoniale de l'État algérien :

1- Ils nient le caractère fasciste du mouvement fondamentaliste (le FIS) qui voulait accéder au pouvoir par la grâce démocratique – qui sera déclaré « kofr « après la prise du pouvoir – en qualifiant l'arrêt du processus électoral de coup d'État qui aurait remis en cause la démocratisation. Ce raccourci est plus commode pour les rendre plus crédibles.

2- La dénonciation de la campagne présidentielle ne repose sur aucun fait probant.

3- En quoi le discours de réconciliation nationale pour restaurer l'unité du corps social après une décennie noire pourrait être répréhensible ? A-t-il remis en cause la liberté politique ? Ou est-ce que c'est la paix civile qui dérangerait ?

4- Effectivement le spectre de la décennie noire a eu un effet pacificateur et la vie politique continue son cours, l'alternance politique tient à la capacité des partis politiques d'être l'alternative politique.

5- Si le discours nationaliste dans le domaine de l'économie est porteur c'est qu'il est en phase avec le sentiment populaire.

6- Qui d'autre que l'État pourrait avoir un contrôle régulateur de l'économie ? - Comme dans tous les autres pays-, peut-être devrait-il s'effacer au profit de l'économie étrangère ?

7- L'émergence de groupement politique et de syndicats autonomes avec le secteur privé, serait le meilleur signe que la société algérienne est en formation et confirmerait son évolution vers une maturité politique et démocratique qui lui donnerait plus de vigueur dans une relation plus autonome mais coopérative avec les autres nations.

AU PLAN ÉCONOMIQUE

- L'absence de retour sur investissement a consacré l'échec du modèle de développement par l'industrie – à laquelle ont été consacrés de gros investissements-, nous dit-on. Cet amalgame entre un modèle de développement -qui aurait généré une cascade d'industries- (dont l'échec est technologique), et le manque de profit malgré les investissements est sciemment fait pour soutenir le caractère rentier de l'État.

●●●

●●●

Pour entretenir la confusion on s'appuie sur Keynes pour lui faire dire « c'est l'épargne qui alimente l'investissement qui a son tour produit le profit « -théorie économique universelle-.
La théorie de Keynes a été produite dans un contexte économique particulier en Angleterre et en Europe qui disait en substance que c'est par « la demande qu'on crée de la croissance à une période où des facteurs de production étaient oisifs «. Une demande initiée par l'État, pour faire tourner des moyens de production existant (usine, maîtrise technique, ressource humaine formée...etc.) et les développer.
-» Par la rente l'État s'autonomise de la production nationale « cette affirmation est pour le moins incongrue. Par quel contresens un état n'encouragera-t-il pas la production. Courrait-il à sa perte de manière délibérée ; même en abondant dans le sens de sa nature rentière, la croissance du profit ne lui aurait-elle pas assuré le sien ?
- L'autre aberration : le partage de la rente pétrolière au sein de la population garantirait la cohésion sociale (tout le monde est corrompu) -c'est pour ne pas reconnaître la politique sociale de l'État algérien-.
La baisse de la rente entraîne la rupture du pacte social et comme après 86, le régime se maintient par les armes. Rhétorique simpliste qui balaie toute vie économique et sociale au sein de la société où il y aurait absence totale de tension sociale et culturelle, rapports socio-économiques inexistants -une société amorphe-. Stupide !
- Les investissements dès 2000 pour la réalisation des grands travaux d'infrastructures et d'équipements, de constructions de logements, de développement et d'alimentation de la population en énergie électrique, gazière et en eau etc.… sont une opportunité de conserver une clientèle politique, les marchés publics et les privatisations étant des occasions de créer des rentes spéculatives. Rien de positif.
Toute activité économique est appréhendée comme source de profits particuliers, aucune rationalité. Il faut être un opposant invétéré pour noircir tous les faits sociaux et économiques.
L'argument opposé à l'armée selon lequel les investissements ne serviraient pas leurs intérêts, « le placement financier assurant des revenus à court terme lui est préféré « n'est qu'une élucubration d'esprit malintentionné.
Une simple visite dans les usines militaires et les ateliers de montage et de fabrication mécanique et de production de véhicules autant pour les besoins de la logistique militaire que des voitures de tourisme, tournerait en ridicule toutes ces affirmations pour la consommation d'une opinion crédule ou non informée.
L'évolution du secteur privé dans la formation sociale comme ingrédient du levain qui va amplifier sa transformation.



Introduction

Le travail d'étude et de recherche sur l'économie et l'industrialisation de l'Algérie a nié l'existence du secteur privé pendant la période de l'économie administrée et pratiquement toute la décennie des années 1990. Il l'effleure à peine pendant les années 2000.
Pour la rendre vraisemblable, il assimile le cas algérien à celui des pays de l'Europe de l'Est pour lesquels Kornaï avait élaboré une théorie qui décrivait les mécanismes qui avaient donné naissance au secteur informel.
Le parallèle est trop commode : l'Algérie était un pays collectiviste tout comme les pays de l'Est, donc les pratiques sont les mêmes. Facilité intellectuelle ou arguments spécieux ?
Le secteur informel qui préexistait du temps de l'occupation était toléré dans l'activité commerciale -surtout de proximité pour les autochtones- et artisanale dans les anciens quartiers ou certaines régions de l'intérieur dont la vocation est traditionnelle -en Kabylie et les Hauts-Plateaux et même le Sud Ghardaïa-.
Au lendemain de l'indépendance elles ont évolué et se son imbriquées ou fondues avec les secteurs privés formels par l'échange et la complémentarité -l'un devenant le client ou le fournisseur de l'autre-.

Evolution

L'histoire socio-économique de l'Algérie ne peut être assimilée à celle des pays de l'Est même si elle avait opté pour une économie administrée. Sortie d'une domination politique et économique de plus d'un siècle, déstructurée, elle n'en a pas moins subi un héritage socio-économique qui a imprégné une société qui, malgré l'adversité, a conservé ses traditions socio-culturelles.
Au sein de cette population, pendant l'occupation, s'est formée une petite bourgeoisie commerçante et manufacturière tolérée mais encadrée, servant comme allié conjoncturel au grand capital colonial.
Comptant 1554 (environ) algériens l'industrie manufacturière activait dans l'habillement et l'agroalimentaire, avec un matériel souvent réhabilité, à la marge des industriels européens. A côté d'elle existait une petite classe de commerçants et d'artisans dont la plupart exerçaient dans l'informel.
Au lendemain de l'indépendance, ces deux groupes ont élargi leurs cercles par la récupération et l'occupation du patrimoine colonial -le moins visible- (magasins de commerce, restaurants, hôtels ect…) ou dans des activités spéculatives.
Cette bourgeoisie qui, pendant la révolution s'était ralliée au mouvement d'indépendance, s'était investie dans le circuit économique naissant.
Elle s'est adaptée et a été insérée dans le projet national comme modèle différencié, subordonné au secteur d'état, participant au développement industriel et économique du pays.
Encouragé par la nouvelle réglementation -code des investissements de 1966 – le secteur privé va élargir et consolider sa position en respectant l'obligation de ne pas concurrencer les secteurs économiques de l'État.
Cette relative expansion a permis à ce secteur de contribuer à dynamiser la vie économique par la création de plus d'un million d'emplois entre 1969 et 1978, améliorant le pouvoir d'achat que la gratuité des soins et de l'enseignement -assurée par l'État – a galvanisé.
Il a pris une part importante dans la production de certains biens qui lui ont généré du substantiels profits dans les branches du textile, de la chimie, du plastique, de la bonneterie, confection de la chaussure, cuire, bois, ameublement, l'agroalimentaire, ainsi que dans les travaux du bâtiment et les travaux secondaires des BTP du secteur d'État.
Après une certaine stagnation due aux conséquences idéologiques de la chartes de 1976, l'ouverture économique qui s'est amorcée dès 1979, ce secteur a été reconnu comme force économique et sociale, s'intègre dans la logique des réformes économiques de l'État et bénéficie d'un transfert de valeur du secteur public : il se bonifie par la permutation d'hommes politiques, fonctionnaires, cadres supérieurs ou de mains-d'œuvre spécialisées à son profit.
Par ailleurs, des avantages fiscaux lui sont accordés avec facilités d'accès aux crédits bancaires.
Nous donnons à titre indicatif la part de sa valeur ajoutée dans la valeur globale nationale en 1984, 29,1 %
Relevons son importance, déjà du temps de l'économie administrée.
Les réformes de 1988 et le code des investissements de 1993 lèvent les contraintes et restrictions qui lui étaient imposées, l'intégrant de plein droit dans l'économie du marché.
Mais la mise en place des mécanismes de l'économie de marché avec l'application de l'ajustement structurel a rendu la conjoncture économique -et politique avec la tragédie nationale – difficile et douloureuse ; une bonne partie d'opérateurs économiques n'ont pu résister à la concurrence internationale – après leur monopole sur le marché national- et ont, soit disparus pour certains, soit ont grossi l'informel – profitant de l'insécurité – pour d'autres. Les plus résistants parce que mieux structurés se sont modernisés et se sont réadaptés.
Dès l'embellie des années 2000 à 2015, l'essor de ce secteur a pris une grande ampleur.
L'investissement public et la politique sociale ont multiplié la consommation dont la demande a créé son offre par une création croissante et jamais égalée d'entreprises privées. Cette hausse s'est amplifiée par la création de TPE grâce aux mécanismes d'aide aux jeunes (ANSEJ) et aux chômeurs (CNAC) que la liquidation de certaines entreprises publiques a laissé en rade.
Elles contribuent aujourd'hui au PIB hors hydrocarbures à 80 %.
Ce secteur est représenté par des organisations patronales qui se sont formées progressivement depuis plus de 20 ans, et se sont imposées comme partenaires incontournables du gouvernement avec l'UGTA. Elles sont devenues une force sociale indispensable pour le développement économique et social et, qui corrélativement assure leur pérennité.

Rôle actif du secteur privé
Nous avons vu plus haut que le secteur privé a toujours été présent dans la vie économique algérienne en accompagnant le secteur d'État.
L'étude consacrée au pouvoir d'État a tronqué cette présence pour l'orienter vers une démonstration de la position que ses auteurs ont affichée : un pouvoir néo-patrimonial.
Son existence objective bat en brèche toutes les spéculations faites autour de la rente spéculative avant les réformes et sur la prédation des actifs de l'État tout au long de la privatisation ou du rôle actif dans le prélèvement de la rente par la protection du marché national.
Historiquement ce secteur a exercé en parallèle avec l'économie dirigé. Idéologiquement il n'était pas en contradiction avec elle. En effet, en Algérie le socialisme n'avait pas été le produit d'une lutte de classes, il était porteur d'une politique sociale en phase avec une attente populaire largement partagée. L'idéologie qui le sous-tendait se différenciait de celle d'une société algérienne où se conjuguent des valeurs de traditions culturelles arabo-musulmanes trempées par une modernité mal assumée et une aspiration/revendication d'une justice sociale que l'exploitation d'une longue occupation a exacerbé.
C'est dans ce contexte que la bourgeoisie commerçante et industrielle – l'une alimentant l'autre – « constituait une classe discrète avec son idéologie propre même si on lui contestait son existence «. Elle s'est insérée dans une société qui ne lui était pas hostile. Par sa capacité de financement et de son potentiel capital technique – ou la détention des moyens de production – l'Etat est devenu le premier entrepreneur du pays pour se lancer dans le développement.

(Suivra)



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE OUARGLA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 408015000030082.

Programme Complémentaire de Soutien de la Croissance
Tranche 2009

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 46../2017
NF.5.521.4.262.130.09.01

La direction des travaux publics de la Wilaya de Ouargla lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de projet suivant :

« Suppression des points noirs de la piste entre Bir Ahmed et Bir Lahreche »

Les entreprises ayant le certificat de qualification et de classification professionnelle en travaux publics comme activité principale et classées à ***la catégorie 5 ou plus (Code 345-4252 Obligatoire) et ayant réalisé au moins un projet routier d'un linéaire de 2 Km construction neuf durant la période de 2010 à ce jour,*** *et intéressées par le présent appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ouargla (Bureau des marchés).*

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1. *Le dossier de candidature : contient les pièces fixées à l'article 11 du cahier des charges.*
2. *L'offre technique : contient les pièces fixées à l'article 11 du cahier des charges.*
3. *l'offre financière : contient les pièces fixées à l'article 11 du cahier des charges.*

N.B : *Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.*

Le soumissionnaire devra présenter son offre en trois parties : «Dossier de candidature », « Offre technique» et « Offre financière » sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées:

Dossier de candidature *: mise dans une enveloppe fermée et indiquant la dénomination de l'entreprise et portant la mention suivante :* ***«Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°...../2017 - Suppression des points noirs de la piste entre Bir Ahmed et Bir Lahreche – dossier de candidature»***

Offre technique *: mise dans une enveloppe fermée et indiquant la dénomination de l'entreprise et portant la mention suivante :* ***«Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°...../2017 - Suppression des points noirs de la piste entre Bir Ahmed et Bir Lahreche – Offre technique».***

Offre financière *: mise dans une enveloppe fermée et indiquant la dénomination de l'entrepriseet portant la mention suivante :* ***«Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°...../2017 - Suppression des points noirs de la piste entre Bir Ahmed et Bir Lahreche – Offre financière»***

Les trois enveloppes indiquées ci-dessus *doivent être mises à leur tour dans une autre enveloppe fermée anonyme et portant la mention suivante :*

« A Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Ouargla
À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°…/2017
Suppression des points noirs de la piste entre Bir Ahmed et Bir Lahreche

N.B **: cette mention sera délivrée par le service contractant avec le cahier de charge pour la coller sur l'enveloppe extérieur.**

La durée de préparation des offres est fixée à ***15 jours*** *à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse nationale.*

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres et l'heure limite de dépôt des offres est fixé à 12 H 00 - Bureau de dépôt des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des Dossiers de candidatures, offres techniques et offres financières est publique et aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 H 00, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Ouargla et en présence des représentants des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire du marché, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire.

Le Jeune Indépendant **du 09/11/2017 / ANEP N° 528 095**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE TIZI-OUZOU
Siège social avenue ABANE Ramdane Tizi-Ouzou
- NIF : 001215004877603
- NIS : 099.115.019.240.819
- Code d'activité : 858

AVIS D'APPEL AU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N° 31/2017

Maitrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation d'un Collège **BASE 06**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tizi-Ouzou lance **un concours** national d'architecture restreint pour la maitrise d'œuvre (étude et suivi) d'un:

- **Collège base 06 au site des 2 000 logements publics locatifs au Pôle d'excellence, Tizi-Ouzou.**

Les architectes et bureaux d'études nationaux ou groupement de bureaux d'études, inscrits au tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, intéressés par le présent avis ,peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau d'ordre de la Direction Générale de l'OPGI, de Tizi-Ouzou sis à avenue ABANE Ramdane, BP 84 Tizi-Ouzou contre paiement de 5 000.00 DA non remboursables par cahier des charges représentant les frais de reproduction.

La durée de préparation des offres du présent concours est fixée à **soixante (60) jours** répartie en deux phases :

- Première phase : un délai de **15 jours**, est accordé aux soumissionnaires pour la préparation uniquement du dossier de candidature et ce à compter de la première parution de l'avis du concours dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.
- Deuxième phase : un délai de **45 jours**, est accordé aux soumissionnaires préqualifiés à l'issue de l'évaluation des dossiers de candidature, pour la remise des offres techniques, des prestations et des offres financières.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

I. Dossier de candidature comprenant :

- Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire ou du gérant, s'il ne porte pas la mention « néant ».
- Jugement du tribunal, si le bureau d'études est en redressement judiciaire.
- Une copie du statut pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager les bureaux d'études ;
- Copie de la convention entre les membres du groupement.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, à savoir :

1. Capacités techniques

a. Moyens humains : Justifiés par des CV, les diplômes, état nominatif CNAS, attestations de travail ou certificats de travail.

b. Références professionnelles : à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrages publics.

c. Capacités professionnelles :
- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
- Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément.

2. Capacités financières
- Une copie des déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers des trois (3) dernières années (2014-2015-2016), déposés auprès des services compétents.

II. L'offre technique comprend :

- La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, **signée par le soumissionnaire** et portant son cachet.
- Mémoire technique justificatif : permettant d'évaluer l'offre technique **du soumissionnaire, en** matière de :
 - Note méthodologique :
 - Contraintes et solutions proposées.
 - Moyens humains à mobiliser pour le projet.
 - Moyens matériels à mobiliser pour le projet.
- Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

III. L'offre de prestations comprend :

- Les soumissionnaires devront présenter les pièces graphiques et écrites conformément à l'article 19 du cahier des charges.
- L'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire.

IV. L'offre financière comprend :

- La lettre de soumission selon modèle ci-joint, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- Une proposition d'honoraires (en Toutes Taxes Comprises) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).

Dans une première phase :

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 15ème jour au plus tard à **13h30** auprès du bureau d'ordre de la Direction Générale de l'OPGI de Tizi-Ouzou, et ce à compter de la date de la première parution de cet avis d'appel au concours dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

N.B : cet avis est une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature.

Dans une deuxième phase :

La date et l'heure limite de dépôt des offres techniques, des prestations et des offres financières est fixée dans l'avis publié dans les organes de presses et le BOMOP, au 45ème jour, et ce à compter de la première parution dans la presse appuyé par les courriers d'invitation qui sont transmis par le service contractant aux candidats.

Si les dates de dépôt et d'ouverture des offres coïncident avec un jour férié ou jour de week-end, celles-ci sont reportées au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Le délai de validité des offres est équivalent à la durée de préparation des offres accordées aux soumissionnaires augmenté de **trois (03) mois.**

Le Jeune Indépendant **du 09/11/2017 / ANEP N° 528 139**

AU SEUIL DE LA GUERRE

44 intercepteurs de missiles installés en Alaska

Dans le contexte des menaces représentées par la Corée du Nord et l'Iran, l'Agence américaine de défense antimissile (MDA) a achevé le déploiement de 44 systèmes antimissiles au sol en Alaska.



Les tensions entre la Corée du Nord et les États-Unis battent leur plein, et désormais, la base militaire américaine de Fort Greely, en Alaska, est dotée de 44 intercepteurs de missiles. L'Agence américaine de défense antimissile a communiqué mercredi que le déploiement des systèmes antimissiles a été achevé le 2 novembre.

«La MDA et Boeing ont installé le 44ème intercepteur dans le silo de lancement du complexe antimissile de Fort Greeley», a déclaré le service de presse de l'agence, cité par son directeur, Sam Greaves. Auparavant, les autorités américaines de la Défense ont signalé que d'ici la fin de 2017, 44 intercepteurs devraient être déployés en Alaska. Selon les déclarations officielles, ils sont conçus pour intercepter les missiles nord-coréens et iraniens.

En outre, la Maison Blanche a envoyé une demande supplémentaire au Congrès pour redistribuer les fonds nécessaires visant à l'installation de 20 intercepteurs supplémentaires en Alaska. Le 30 juillet dernier les Etats-Unis avaient procédé à des tirs d'essai du système de défense antimissile américain THAAD (Terminal High Altitude Area Defense). Ces tirs s'étaient déroulés en Alaska, selon la chaîne de télévision NBC News se référant à des sources militaires. Le précédent essai du système antimissile THAAD avait eu lieu le 11 juillet, également en Alaska. Le système avait alors réussi à intercepter un missile balistique lancé en vol d'un avion de transport gros porteur C-17 au large d'Hawaï. Le système THAAD est partiellement installé en Corée du Sud pour parer la menace balistique nord-coréenne avant un gel du déploiement par le nouveau président du pays. Ce système est conçu pour abattre des missiles balistiques à courte, moyenne ou portée intermédiaire mais pas les missiles intercontinentaux. **R. I.**



YÉMEN

60 victimes civiles dans un raid saoudien à Hajjah

PLUS DE SOIXANTE civils yéménites ont été tuées et blessées, le mardi 7 novembre, suite à des frappes aériennes de la coalition saoudo-US contre la région de Harran, située dans la province de Hajjah à l'ouest du Yémen, a précisé le porte-parole du ministère yéménite de la Santé, cité par la chaîne yéménite AlMasirah. Et d'ajouter : le bilan de ce nouveau massacre risque de s'alourdir. Les avions de la coalition ont effectué plus de 18 frappes consécutives contre deux domiciles à Harran. Ils ont également interdit aux services de secours de s'approcher, pendant 5 heures, du lieu bombardé. 10 secouristes ont été tués par un raid de la coalition visant leur véhicule. Deux journalistes de la chaine Al Masirah ont également été blessés. Et puis à Sanaa, les avions de chasse saoudiens ont également largué leurs bombes à 15 reprises contre la capitale. L'Institut de recherche technique de la Force aérienne yéménite a été bombardé à 6 reprises et la base aérienne Al-Dailami située dans le nord de la capitale yéménite a fait l'objet de 9 frappes aériennes saoudiennes, rapporte Press TV. Des milliers de Yéménites ont été tués ou blessés depuis mars 2015 suite aux frappes de la coalition saoudo-US. Parallèlement, les tireurs embusqués de l'armée yéménite et des forces d'Ansarullah ont éliminé durant ces dernières 72 heures 44 soldats de la coalition saoudo-US. Au Yémen, une guerre silencieuse fait rage depuis 2014, et l'Arabie saoudite, soutenue par les Etats-Unis et Israël (pour ce qui est du pilotage de quelques chasseurs et bombardiers) y est rageusement engagée. Selon des décomptes indépendants, le nombre de morts de civils atteindrait les 20.000.

R. I.

DÉMISSION DE HARIRI

Discussion téléphonique entre Rohani et Aoun

LE PRÉSIDENT de la République, Michel Aoun, a reçu ce mardi, un appel téléphonique de la part du président Iranien, Hassan Rohani.

Les discussions se sont axées sur la situation générale et les derniers développements, a rapporté l'agence libanaise ANI. M. Rohani a rassuré que son pays « restera toujours aux côtés du peuple libanais, sans épargner aucun effort susceptible de renforcer la stabilité au Liban », a pour sa part rapporté l'agence de presse iranienne ILNA, citée par Press TV.

Le président Rohani a rappelé que « grâce à leur unité et à leur entente, les Libanais - de toutes les composantes politiques et confessionnelles- avaient toujours réussi à surmonter les grands problèmes auxquels ils ont été confrontés ».

« Sans aucun doute, aujourd'hui aussi, la grande nation libanaise saura surmonter avec sagesse ce nouveau complot. Le peuple libanais ne permettra pas que le Liban devienne le lieu des confrontations entre les puissances étrangères, et ne laissera pas les terroristes s'insurger de nouveau dans le pays », a indiqué le président iranien. « Grâce à votre gestion, à votre sagesse et à vos expériences précieuses, et grâce à la vigilance du peuple et de l'armée libanaise, la stabilité du Liban sera préservée comme il se doit », a également dit M. Rohani à l'adresse de son homologue libanais. S'agissant de la démission choc de M. Hariri depuis l'Arabie, le président libanais Michel Aoun a précisé qu' « en ce moment, le calme et la stabilité règnent dans le pays malgré certaines difficultés et les Libanais sont totalement vigilants face à ces évolutions. »



Selon l'agence iranienne, le président libanais a par ailleurs plaidé pour l'expansion et l'approfondissement des liens bilatéraux entre l'Iran et le Liban dans les domaines d'intérêt commun.

M. Aoun a également espéré effectuer une visite officielle à Téhéran au moment opportun.

R. I.

PROFESSEUR DE PSYCHIATRIE, UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE (UPEC) :

Psychopathologie du cerveau ou les souffrances du moi-ventre

Les plus grands scientifiques contribuent aujourd'hui à cette passion planétaire, étudiant sous toutes ses facettes et dans tous ses diverticules le « deuxième cerveau ».

Beaucoup de chercheurs et de médecins y voient en effet une des causes de maladies parmi les plus fréquentes et les plus graves, de l'obésité à l'hypertension artérielle en passant par le diabète et différents cancers. De nombreux travaux portent également sur le rôle des perturbations de la flore intestinale (microbiote) et du système digestif dans l'apparition de différents troubles psychiques comme la dépression, les addictions, la schizophrénie ou l'autisme. Même si beaucoup de choses restent encore à démontrer dans ce domaine, ces hypothèses sont intéressantes et déboucheront peut-être prochainement sur de nouvelles pistes pour la prévention ou le traitement de ces maladies.



CONNECTIONS INTESTINALES

A l'origine, deux réalités mises en lumière grâce aux techniques de recherche modernes : l'intestin est un organe très fortement connecté au système nerveux, et notamment à l'encéphale, et il intègre même des neurones et des neurotransmetteurs comme le vrai « premier cerveau » ; les parois du système digestif constituent une interface essentielle entre le dedans et le dehors, avec un rôle de filtre décisif contre différentes agressions pouvant perturber l'ensemble de l'organisme, dont à nouveau le cerveau. Il est aidé en cela par une flore intestinale imposante, qui contient plus de bactéries que le corps comporte de cellules humaines, dont on sait maintenant qu'elle intervient grandement dans de nombreuses fonctions vitales du corps, système nerveux compris.

Ces populations de bactéries très diverses sont souvent gravement perturbées par le mode de vie occidental moderne, du fait d'une alimentation déséquilibrée surtout, mais aussi de toxiques biologiques de l'environnement et peut-être du stress psychologique. Tous ces éléments peuvent expliquer que le système digestif et son contenu jouent un rôle important, notamment via des processus inflammatoires, dans l'apparition de maladies neurologiques et mentales.

MOI-VENTRE

Mais longtemps avant d'avoir eu accès à ces connaissances nouvelles et passionnantes, les médecins et les psychiatres connaissaient l'importance du ventre et des « tripes » dans les souffrances psychiques. On pourrait passer en revue, dans presque toutes les pathologies psychiatriques, les signes digestifs qui en sont plus ou moins caractéristiques. Nous nous contenterons ici d'insister sur les plus importantes et les plus insolites.

À l'instar du moi-peau décrit par les psychanalystes (Anzieu), il existe un moi-ventre, reflet à la fois de notre identité et de notre vie émotionnelle. On peut se représenter le système digestif comme une gigantesque peau internalisée, qui partage d'ailleurs beaucoup de similarités embryonnaires avec le revêtement cutané (épithélium), mais avec une surface de contact beaucoup plus étendu et une fonctionnalité beaucoup plus riche et complexe. Pas étonnant alors que les intestins occupent encore plus, et plus douloureusement parfois, notre espace psychique que le derme, même s'ils sont (en général) moins visibles pour autrui.

SUEUR AUX TRIPES

Les premiers coupables potentiels dans les souffrances du ventre (ou « bidalgies » pour certains) sont les émotions. On pense bien sûr surtout à la peur et à ses divers avatars, anxiété, angoisses, phobies et terreurs diverses, celles qui prennent les tripes sous forme de douleur intense, sensation de torsion et répercussions diverses sur le transit intestinal. Il peut s'agir de signes très intenses et violents, lors d'une crise d'angoisse ou d'une attaque de panique, mais aussi de douleurs plus lancinantes et durables que l'on attribue souvent au stress ou à une anxiété chronique (les fameux troubles psychosomatiques).

Preuve que tout cela n'est pas que « dans la tête », le stress intense peut provoquer des ulcères de l'estomac, que l'on se fait fort de prévenir par exemple dans les services de réanimation en prescrivant des pansements gastriques aux malades hospitalisés sur des temps longs avec des soins invasifs. Le stress et l'anxiété jouent un rôle aussi important dans l'expression des très fréquentes colites spasmodiques (dites aussi colopathie fonctionnelle ou syndrome du « colon irritable »), qui se manifestent par des douleurs abdominales répétées accompagnées de troubles du transit. Le mot irritable en dit long sur la symbolique émotionnelle et relationnelle attribuée à cet organe.

D'autres émotions s'expriment aussi par le ventre : le dégoût peut donner envie de vomir, la tristesse et la mélancolie peuvent engendrer de la constipation (c'est le cas souvent dans les véritables dépressions), et beaucoup d'émotions fortes coupent l'appétit. Les liens entre tube digestif et émotions, et plus globalement les styles de personnalité, sont tellement classiques qu'on parle couramment du tempérament constipé d'une personne, ce qui en général n'est pas un compliment. Plus rarement, certains états dépressifs se manifestent par des douleurs extrêmement fortes et réfractaires de la bouche et notamment de la langue (glossodynie).

APOPATHODIAPHULATOPHOBIE

D'autres pathologies psychiques comportent un excès de préoccupation pour le système digestif. Beaucoup de formes d'hypocondrie, avec ou sans dépression, conduisent à une focalisation obsédante sur le bon fonctionnement de cet organe, et surtout du transit quotidien. La phobie de la constipation (apopathodiaphulatophobie, incasable au Scrabble) est un grand classique de la médecine des personnes âgées, mais pas uniquement, et se traduit par une surveillance continue du nombre, de la quantité et de la qualité des selles, avec des demandes répétées de solutions thérapeutiques diverses en cas de besoin (ou justement non…).

LA CONSTIPATION EST UN BON CRÉNEAU.

En psychiatrie, nous connaissons le syndrome de Cotard qui est un signe de dépression très grave dans lequel les malades sont convaincus que leurs organes, et notamment leur système digestif, ne fonctionnent plus du tout, sont détruits, pourris, ont totalement disparu. Il faut alors intervenir très vite car ce symptôme témoigne d'une souffrance intense qui s'accompagne fréquemment de conduites suicidaires.

D'autres préoccupations maladives pour le tube digestif rentrent dans le cadre des troubles du comportement alimentaire, boulimie, mais surtout anorexie. Les personnes qui en souffrent ont souvent la volonté quasi-délirante de faire disparaître leur ventre et son contenu, en maigrissant, mais aussi en abusant des produits laxatifs visant à « vider » les intestins et à supprimer tout risque de constipation même minime. L'anorexie mentale est une pathologie grave et complexe, qui repose notamment sur une perturbation de l'image du corps dans son ensemble et souvent du ventre de manière spécifique.

FIXATION SUR LE TOUR DE TAILLE

À un degré moindre, beaucoup de personnes souffrent de « dysmorphophobies », c'est-à-dire de fixations obsédantes sur des défauts physiques souvent imaginaires et en tout cas très exagérés. Ces défauts peuvent les déranger pour elles-mêmes (et la notion de fragilité de l'identité est alors bien présente), et/ou pour l'image qu'elles donnent à voir aux autres. Car, même en dehors de l'exhibition du ventre sur une plage, le tour de taille est un élément important de la silhouette, visible par autrui dans presque toutes les circonstances.

Dans ces préoccupations dysmorphophobiques abdominales (d'autres touchent le nez, le front ou le volume des muscles), la personne trouve son ventre trop gros ou trop gras, laid, avec de graves anomalies esthétiques liées à des cicatrices, vergetures ou autres bourrelets. Rien d'inquiétant si ça en reste à de simples plaintes passagères et minimes, conduisant juste à de légers régimes ou habitudes de camouflage ; mais des degrés élevés de souffrance et de retentissement peuvent être atteints, avec comme conséquences des restrictions alimentaires drastiques, des demandes de chirurgie correctrice abusive et un repli sur soi majeur se compliquant de dépression. Certaines évolutions sociétales et médiatiques peuvent amplifier ces obsessions et les angoisses qui en découlent, comme la mode des t-shirts découvrant le ventre ou celle des fameuses « tablettes de chocolat » qui font rêver tant d'adolescents.

BRUITS DE VENTRE

Mais le ventre ne fait pas que se voir, il peut parfois s'entendre ! Et, pour certains anxieux, cela peut également créer de nouvelles idées fixes : la peur de produire des bruits digestifs qui les feraient remarquer par les autres. C'est une forme de phobie sociale assez rare, mais que l'on peut rencontrer chez certains adolescents ou jeunes adultes qui sont hantés par ce risque d'attirer l'attention et les moqueries de leurs camarades en classe ou d'autres personnes dans les lieux publics et silencieux, avec la crainte de se faire remarquer ou tout simplement de déranger autrui. Cette peur est spécialement décrite au Japon et dans les pays asiatiques.

S'y apparente un autre type de peur liée aux manifestations du système digestif, celle de dégager de mauvaises odeurs. Celles-ci peuvent être réelles ou imaginaires, et l'on parle alors de « syndrome de référence olfactive » (conviction fausse de sentir mauvais) qui est une pathologie apparentée aux TOC, à la phobie sociale et parfois à certaines psychoses.

Ce rapide panorama des troubles psychiques issus des intestins et du ventre montre à quel point les préoccupations digestives peuvent être prégnantes dans notre imaginaire et dans notre intimité. Pas très étonnant, en plus des données biologiques évoquées précédemment, si on se souvient que nous ne serions pas sur terre sans bouche et sans estomac, et donc sans intestin. Et que, plus globalement, « l'homme est une intelligence contrariée par des organes »

MUSÉE DE L'HISTOIRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ALGER

Renaissance de la Grande Poste

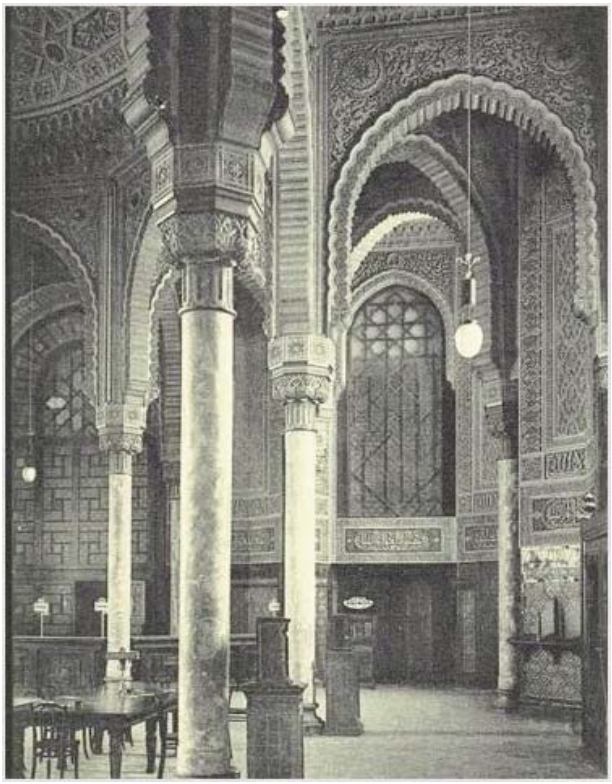
Transformée en Musée de l'Histoire de la poste et des télécommunications, la Grande Poste d'Alger est officiellement inaugurée ce mardi 07 novembre en proposant une exposition dans trois langues.

En présence d'un public venu en grand nombre, la ministre de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, Mme Imane Houda Feraoun, accompagnée du Wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh et du Secrétaire Général du Haut commissariat à l'amazighité, M. Si El Hachemi Assad, a inauguré le nouveau musée de l'Histoire de la poste et des télécommunications. Dans son communiqué, le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) précise que les premiers visiteurs ont apprécié l'exposition De la préhistoire à la réconciliation nationale. Livrée dans les trois langues: arabe, tamazight et français, elle est inhérente à l'histoire de la philatélie algérienne et à l'évolution du secteur de la poste et des télécommunications.

Il y a notamment des documents philatéliques en tamazight comme celui émis en 2015 dans le contexte du 35e anniversaire du printemps amazigh et du 19e anniversaire de la création du HCA, ou bien celui dédié au premier anniversaire de l'officialisation de tamazight. Pour le HCA, « tamazight est désormais une réalité palpable dans le secteur de la poste et des télécommunications ».

Aussi, ce nouvel espace muséal présente pour la première fois des tableaux de peinture originaux, ceux ayant servi à la conception des différents timbres depuis 1962. Monument emblématique néo-mauresque et attraction touristique de la capitale algérienne, la Grande Poste d'Alger représente l'un des joyaux du patrimoine architectural algérien. Repère urbain inévitable pour les Algérois et les touristes, ce monument sera construit en 1911 par les architectes Jules Voinot et Denis Marius Toudoire, puis inauguré en 1913. Abstraction faite de son style néo-mauresque, cette imposante bâtisse se caractérise par la splendeur de sa façade principale, ornée de trois arceaux et d'une galerie supérieure formée d'arcades et de colonnes jumelées.

Son large escalier en marbre de couleur ambre mène au parvis donnant sur trois grandes portes monumentales taillées dans du bois précieux. Quant à son aspect



intérieur, il se distingue par ses arcs, ses coupoles, ses stalactites et stuc ciselé et, surtout, par le plafond de la salle principale qui est un véritable chef-d'œuvre architectural.

Située en plein centre d'Alger entre les rues commerçantes Didouche Mourad et Larbi Ben M'hidi, en contrebas du palais du Gouvernement et près de la Faculté d'Alger, elle surplombe le port commercial. La Grande Poste d'Alger fait partie des escales obligatoires dans la capitale. Le projet de la rénover en musée date de 2014, alors que deux ans auparavant un incendie a ravagé une partie. Lancée en juillet 2015, sa reconversion en espace muséal permettra de donner une nouvelle dimension au centre-ville d'Alger en matière d'animation et d'attrait touristique.

M. Rediane

L'IMAGE DU JOUR

Cent

LE CENTRE des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23 à Alger ouvre ses portes, aujourd'hui, jeudi 09 novembre, dès 17h, pour l'exposition de photographies Il y a cent ans en Algérie. Initiée par le Centre culturel et de documentation saharienne (situé à Ghardaïa) et soutenue par l'Institut français d'Algérie, cette exposition d'une centaine d'œuvres pose moult thématiques comme l'enfance, la vie dans les ksour, le travail de la terre et des palmeraies, les récoltes, les inondations, le partage des eaux, soit l'identité des autochtones et des communautés dans la vallée du Mzab, en particulier, et dans le Sud d'Algérie en général. Prises il y a un siècle en Algérie, ces images en noir et blanc montrent les tenues vestimentaires et les activités artisanales d'un peuple qui



a résisté à la colonisation. Cette exposition se veut un hommage à celles et à ceux qui ont préservé leur culture. Le visiteur découvrira les us et traditions, les costumes traditionnels, l'artisanat, les sites et les monuments historiques. Avant de débarquer à Alger, cette exposition est passée par Ghardaïa, Laghouat, El Meniaa, Djelfa, Adrar, Timimoun, Ouargla et Touggourt. Tirées de la photothèque du Centre culturel et de documentation saharienne, ces images sont inhérentes à un programme de conservation et de numérisation des fonds photographiques lancé en 2011. Les dévoiler au large public, c'est permettre de présenter des panoramas sur des cultures anciennes et méconnues. Elles sont visibles jusqu'à fin novembre.

Bonne soirée !

M. R

SORTIR

FINLANDE

Semaine culturelle finlandaise. Célébration du centenaire d'indépendance de la Finlande.

Concert du trio de musique classique: Martta Valkeus au violoncelle, Jenni Metsälä à la flûte et Hilkka Piipponen au piano. Aujourd'hui, jeudi 09 novembre. 19h. Amphithéâtre de la Radio Algérienne.

TERROIR

Exposition Articity, arts et produits du terroir. Du jeudi 09 au samedi 11 novembre. Centre commercial City Center, Alger. Céramique, bijouterie, poterie, confection, stylisme, produits de consommation, production nationale.

ROMAN

Rencontre avec Adlène Meddi autour de son nouveau roman 1994, Barzakh éditions (352 pages. 900 DA). Le vendredi 10 novembre. 16h. Librairie L'Arbre à dires. Sidi Yahia-Alger. Au fil du récit construit autour de deux dates clés: 1994 et 2004, le lecteur se laisse happer par le rythme effréné d'une ville en proie à la violence fratricide, où les âmes les plus sombres côtoient les cœurs les plus innocents.

MONNAIE

Exposition Mémoire du musée: numismatiques islamiques entre richesse et diversité. 19 pièces de monnaie de l'ère des Almohades au Maghreb au 12e siècle ; 07 pièces de Beni El Ahmar en Andalousie ou la dynastie des Nasrides (1237-1492). Musée Ahmed-Zabana d'Oran jusqu'au dimanche 12 novembre.

TOURNEE

Spectacle humoristique Deux mètres de liberté de Reda Seddiki. Hôtel Le Méridien à Oran: lundi 13 novembre à 18h. Auditorium de la Faculté de médecine de Tlemcen: mardi 14 à 16h30. Institut français d'Alger: jeudi 16 novembre à 19h30. Récit sur l'exil en France. Il ne tarde pas à réaliser alors que l'image qu'il a de la terre de Liberté, d'Egalité et de Fraternité n'est pas vraiment correcte.

BLEU

L'artiste peintre Karim Meziani expose Bleu Mystique jusqu'au jeudi 16 novembre. Seen Art Gallery. Dely Brahim-Alger. Un ensemble de toiles monochromes dominées par un bleu éclatant que l'artiste utilise comme base à l'expression du « sacré » dans une vision mystique et philosophique du monde.

PATRIMOINE

- Conférence Méthodes d'évaluation d'un musée par l'archéologue Nora Bouhamidi, spécialisée dans la conservation muséale et responsable du laboratoire de conservation du musée public national des arts et traditions populaires à Dar Khedawedj el amia. Samedi 18 novembre. 11h.
- Conférence Le patrimoine et l'imaginaire esthétique par Ridha Djemai, docteur en philosophie de l'art et enseignant-chercheur au département des arts à l'Université de Mostaganem. samedi 25 novembre. 14h.

Dar essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

DESSIN

Exposition Panorama du plasticien Eric Fonteneau jusqu'au jeudi 21 décembre. Institut français d'Alger. Vernissage en présence de l'artiste. 18h. Le visiteur sera confronté à un tableau panoramique constitué de 25 dessins juxtaposés (14m de long et 2m de haut). Les thèmes dominants seront ceux de la nature: végétation, topographie, espaces maritimes…

21.00 : Le tueur du lac



SÉRIE avec Julie de Bona , Lannick Gautry…

Censée être partie en vacances, une célibataire de 30 ans est retrouvée morte chez elle, non loin du lac d'Annecy. Le corps dénudé gît sur le canapé, recouvert par deux coussins. Lise, capitaine de police et jeune maman, mène l'enquête. Peu après, son mari Clovis, commandant de gendarmerie, est chargé d'élucider le meurtre d'une autre femme dans la même région, tuée dans un chalet de location.

20.55 : Envoyé spécial



MAGAZINE D'INFORMATION - 295 épisodes

TGV, la catastrophe oubliée. Retour sur l'accident ferroviaire du 14 novembre 2015 près d'Eckwersheim, dans le Bas-Rhin, qui fit onze morts. A bord du train qui circula sur la ligne à grande vitesse pour des essais d'homologation : 53 personnes. En survitesse, la rame dérailla • Sexe, chantage et vidéo. Le « kompromat » est le fait d'utiliser des images de scènes intimes volées par caméra cachée ou menacer de le faire. Zoom sur cette technique d'intimidation inventée par le KGB • L'odyssée de l'espoir. Rencontre avec des militants de l'ONG SOS Méditerranée.

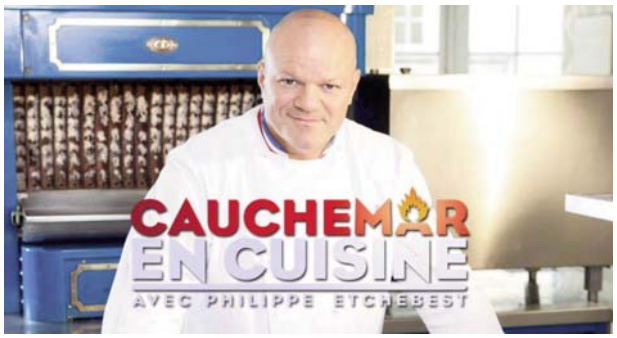
20.55 : L'affaire SK1



FILM avec Raphaël Personnaz , Nathalie Baye…

Le lundi 19 mars 2001 s'ouvre le procès de Guy Georges, violeur et tueur en série. Il est notamment défendu par l'avocate Frédérique Pons. Dix ans plus tôt, Franck Magne intègre la police judiciaire, au 36, quai des Orfèvres. Aussitôt placé sur l'affaire de l'assassinat d'une jeune femme, il est vite convaincu que cette affaire est liée à d'autres meurtres perpétrés dans des circonstances similaires.

21.00 : Cauchemar en cuisine



TÉLÉRÉALITÉ - France - 7 saisons / 45 épisodes

Chantal et Alain ont fait appel au chef Philippe Etchebest pour tenter de sauver leur auberge à Arçais, commune du Marais poitevin. Il y a huit ans, Chantal et son mari retraité ont repris ce restaurant, en y investissant toutes leurs économies. Jimmy, leur fils, est derrière les fourneaux. De son côté, Alain s'occupe du bar. Quant à Chantal, elle gère la salle. Faute de clients, les propriétaires sont à deux doigts de mettre la clef sous la porte. La famille est au bord de la rupture. Selon Philippe Etchebest, le souci principal vient de l'ambiance orageuse qui règne en cuisine et en salle.

21.00 : Billions



SÉRIE avec Paul Giamatti , Damian Lewis…

Les révélations concernant les profits engendrés par Bobby lors du 11-Septembre 2001 suscitent l'indignation du public. Des manifestants font le siège devant les locaux d'Axe Capital. Après avoir effectué une importante transaction financière, Donnie Caan disparaît sans laisser de traces. L'équipe de Bryan Connerty est persuadée que le trader a craqué et a révélé son deal avec le FBI à son patron. Des amis conseillent à Lara de divorcer.

21.00 : Le village préféré des Français



DIVERTISSEMENT - 3 saisons / 55 épisodes

Pour cette sixième édition, Stéphane Bern est accompagné de différentes personnalités amoureuses, comme lui, du patrimoine. A ses côtés : Delphine Wespiser, Miss Alsace 2011 et Miss France 2012, le chanteur Michel Fugain ou encore l'écrivain Franck Ferrand. Pour la première fois, les téléspectateurs peuvent voter en direct pour élire leur village préféré.

21.00 : France / Pays de Galles



Football / Match amical

FOOTBALL - 2017 saisons / 640 épisodes

Match amical 2017. France / Pays de Galles. Au Stade de France, à Saint-Denis.

20.55 : Piège blanc



TÉLÉFILM avec Philippe Bas , Anne Richard…

Dans un décor magique de haute montagne, la cérémonie du mariage s'annonce radieuse. Les mariés voient dans cet environnement, immaculé de belles promesses d'éternité. Ce doit être le plus beau jour de leur vie. Autour d'eux, témoins et amis. Des invités de premier choix. Mais les conditions météo se dégradent rapidement. Devant l'insistance des convives, influents, le directeur de la sécurité cède et met en action le téléphérique. Mais sous l'effet d'une violente tempête, la montagne se met à trembler. Tout s'écroule autour d'eux. Le petit groupe se retrouve coupé du monde à 3800 mètres d'altitude.

20.55 : Qui prendra la suite ?



Série - Autre

Après avoir rencontré les aspirants apprentis, les six artisans ont, chacun, choisi trois candidatures. Dans ce deuxième volet, les recrues commencent leur immersion dans le quotidien des professionnels que sont Dominique, potière, Pierre, ébéniste, Jean-Yves, confiseur, Julian, luthier, Charlotte, productrice de fromages, et Emmanuelle, maître-verrier. Les premiers gestes ne sont pas assurés et à tout moment, les six artisans peuvent mettre fin à la collaboration. Aux apprentis de démontrer leur motivation et leur implication pour prouver qu'ils sont capables de relever le défi.

21.00 : NCIS : enquêtes spéciales



SÉRIE avec Mark Harmon , Wilmer Valderrama...

Au cours de la visite d'un mémorial organisée pour des vétérans, un caporal escortant un certain Henry Rogers meurt brutalement. Le NCIS tente de retracer le parcours de la victime tout au long de la journée, avec l'aide d'Henry Rogers, un ancien sergent qui ne se montre pas du tout coopératif. Ce qui semble de prime à bord un décès dû à une crise cardiaque pourrait être un meurtre par empoisonnement.

21.00 : Assassin's Creed



FILM D'AVENTURES avec Michael Fassbender , Marion Cotillard…

En 1492, l'ordre des Templiers est à la recherche de la mythique pomme d'Eden, aux pouvoirs impressionnants. L'ordre des Assassins, ennemis séculaires des Templiers, envoie en mission un de ses membres, l'expert Aguilar de Nerha. En 1986, en Californie, le jeune Cal Lynch est contacté de façon brutale par un des Assassins. Trente ans plus tard, le même Cal, meurtrier condamné à mort, est exécuté au Texas, avant de se réveiller, bien vivant, dans un mystérieux laboratoire.

21.00 : Les années bonheur



DIVERTISSEMENT - 54 épisodes

Entouré des chroniqueurs Fabien Lecoeuvre (spécialiste de la chanson française), Elodie Gossuin, Willy Rovelli et de Didier Gustin, l'animateur reçoit de nombreux artistes, chanteurs et des humoristes. Les invités interprètent leurs plus grands succès, évoquent leurs souvenirs et racontent quelques anecdotes. Dans une ambiance festive, Charles D. Lewis, Hervé Vilard, TiBZ, Serge Lama, Shy'm, OMD, Kids United, Keen'V, Nicoletta, Lartiste, Pauline Ester, ...

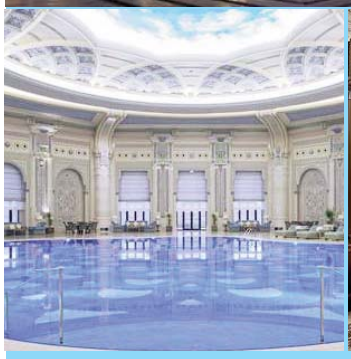
PARIS : UNE CAMIONNETTE TERMINE SA COURSE DANS LE MÉTRO À CORENTIN CARIOU



TROIS PERSONNES ont été légèrement blessées. Un utilitaire a terminé sa course dans les escaliers d'accès de la station de métro Corentin Cariou (ligne 7), mercredi vers 13 h 50.
Cet incident, qui a fait trois blessés légers, est en cours de résolution. Les pompiers sont actuellement en train d'extraire le véhicule des escaliers. Selon nos informations, cette camionnette avait été stationnée sur le trottoir mais son conducteur aurait oublié de serrer son frein à main...

LA SOMPTUEUSE PRISON DES HAUTS DIRIGEANTS SAOUDIENS







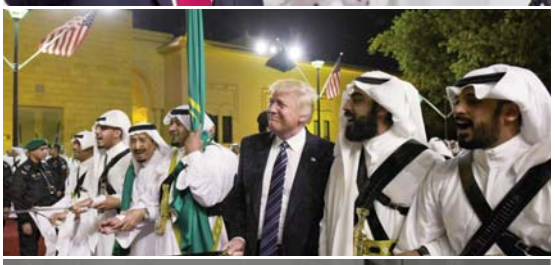
UNE PURGE sans précédent a affecté les hautes sphères de l'Arabie Saoudite. Au total, une trentaine de dirigeants ont été arrêtés dans le cadre d'une vaste opération anticorruption menée samedi 4 novembre dernier. Un nettoyage orchestré par Mohammed ben Salmane, le jeune prince héritier, soupçonné d'éliminer des concurrents pour mieux consolider son pouvoir. Dans l'attente d'un procès, les détenus séjournent au Ritz-Carlton de Riyad, l'un des plus majestueux hôtels cinq étoiles de la ville. Onze membres de la famille royale, quatre ministres en exercices, plusieurs anciens ministres ou vice-ministres, des responsables militaires et d'importants hommes d'affaires. Tel est le profil des personnalités arrêtées samedi soir en Arabie Saoudite dans ce qui a été qualifié de purge sans précédent dans l'histoire du pays.

JUSQU'À 900 EUROS LA NUIT

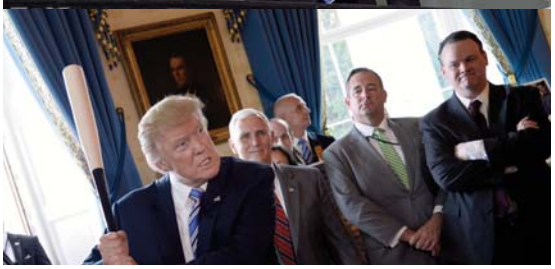
Cette vaste opération anticorruption a été diligentée par le prince Mohammed ben Salmane avec l'objectif inavoué de consolider son pouvoir. Si ces arrestations en série ont surpris par leur caractère aussi soudain qu'inattendu, elles ont eu comme premier effet de déloger la clientèle du prestigieux hôtel Ritz-Carlton de Riyad. Celle-ci a dû plier bagages samedi dernier "vers 23h00" avant d'être conduite en navettes vers d'autres hôtels de la ville. Le luxueux cinq étoiles, dont les tarifs oscillent -hors taxe- entre 270 et 900 euros la nuit, a été en effet réquisitonné pour héberger les prisonniers de haut rang fraîchement privés de liberté. En Arabie Saoudite, être accusé de crimes graves et de haute trahison semble offrir une détention provisoire à la hauteur de son statut.

DONALD TRUMP : SA PREMIÈRE ANNÉE COMME PRÉSIDENT EN SEPT PHOTOS IMPROBABLES













ELU LE 8 NOVEMBRE 2016, le milliardaire a offert quelques moments d'anthologie depuis son élection.
Il y a un an, Donald Trump créait l'événement en devenant président des Etats-Unis à la surprise générale. Et depuis sa victoire, le fantasque président américain a eu le don de provoquer des scènes assez improbables. Nous avons retenu sept clichés mémorables du locataire de la Maison Blanche.

YOGA BOOK :

Une étonnante tablette à deux écrans

Lenovo cherche à réinventer la tablette avec une machine deux en un dotée d'un clavier virtuel à retour d'effets et d'un stylet qui permet d'écrire aussi bien sur du papier que sur l'écran. La Yoga Book est disponible sous Android 6.0 et Windows 10.



À l'heure où les tablettes subissent de plein fouet la concurrence des smartphones à grand écran et ont du mal à se distinguer par de réelles innovations, la Yoga Book de Lenovo est une bonne surprise. Dévoilée lors du salon IFA de Berlin (Allemagne), il s'agit d'une tablette hybride, qui s'utilise avec un stylet ou comme un PC portable, avec un clavier qui n'apparaît que lorsque l'on en a l'utilité.A priori, rien de bien original.

Sauf que la Yoga Book n'a pas de clavier physique, mais deux écrans tactiles. L'un, de 10,1 pouces de diagonale, sert à l'affichage tandis que le second, à la finition matte antireflets, cache un clavier virtuel aux touches rétroéclairées. Les deux écrans sont réunis par une charnière qui pivote à 360° pour passer en mode tablette.

Le stylet de la Yoga Book détecte 2.048 niveaux de pression

La dalle utilise une technologie haptique qui produit des vibrations lorsque l'on tape sur les touches, à l'instar de ce que l'on trouve sur les claviers virtuels des smartphones. D'après Lenovo, ce système offre une qualité qui serait équivalente à celle d'un clavier physique de PC portable. Et, pour ceux qui préfèrent l'écriture manuscrite, ils pourront se servir du stylet qui, lui aussi, cache son jeu. En effet, il peut s'utiliser comme un stylo classique pour écrire sur du papier ou bien comme stylet (il détecte 2.048 niveaux de pression) sur l'écran inférieur de la tablette, laquelle convertit les notes et dessins en version numérique.

Cette configuration inédite confère à la Yoga Book finesseet légèreté(9,6 mm d'épaisseur en position fermée pour690 grammes). Lenovo annonce une autonomie de 15 heures pour ce produit qu'il présente comme un outil censé permettre de travailler et de se divertir. En ce qui concerne le système d'exploitation, la tablette est déclinée dans une version Android 6.0 adaptée à ce format et dans une version Windows 10. Elle sera disponible dans le courant du mois avec des prix qui débutent à 499 euros pour le modèle Android et 599 euros pour le modèle Windows 10.

FACEBOOK VEUT BOULEVERSER LES RÉSEAUX SOCIAUX AVEC LA RÉALITÉ AUGMENTÉE

Après la réalité virtuelle, Facebook mise sur la réalité augmentée. En présentant lors de la conférence annuelle une série d'outils destinés aux développeurs, Mark Zuckerberg a prédit que l'appareil photo jouerait un rôle clé dans les réseaux sociaux à venir.Le réseau social américain Facebook a lancé mardi 18 avril une offensive dans la réalité augmentée, présentée comme « une technologie clé à long terme », misant sur son utilisation à travers l'appareil photo des smartphones, sans attendre l'arrivée de lunettes ou autres appareils dédiés. « Nous allons faire de l'appareil photo (du téléphone) la première plateforme grand public de réalité augmentée », a affirmé le PDG-fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg, à l'ouverture de la conférence annuelle pour les développeurs d'applications (F8) organisée par le groupe à San José, en Californie.

Il a concédé que la réalité augmentée allait « prendre du temps pour se développer. Votre expérience ne va pas changer radicalement du jour au lendemain, a-t-il reconnu, mais au fil du temps, je crois que ça va être une technologie très importante ».

Facebook s'était jusqu'ici plutôt concentré, par l'intermédiaire de sa filiale Oculus, sur la réalité virtuelle, qui immerge complètement l'utilisateur dans un autre univers, et pour laquelle il a lancé parallèlement, également en version bêta, un réseau baptisé Facebook Spaces permettant à plusieurs utilisateurs du casque Oculus Rift de discuter sous forme d'avatars dans un espace virtuel.

IBM progresse vers l'ordinateur quantique du futur

LA SOCIÉTÉ IBM vient de faire savoir qu'elle n'entendait pas rater la révolution des ordinateurs quantiques qu'elle espère imminente. Pour cela, elle lance un projet dont le but est d'aboutir à la mise en ligne sur le cloud du premier vrai ordinateur quantique avec applications commerciales et scientifiques. Si développer un software dans ce sens ne devrait pas poser de problème, on peut avoir des doutes pour le hardware.Interview : en quoi un ordinateur quantique est-il différent ? Le monde quantique est fascinant : à cette échelle, par exemple, les objets peuvent se trouver simultanément dans plusieurs états. Exploitant ce principe, un ordinateur quantique aurait des possibilités bien plus vastes qu'un modèle classique.

Dans le cadre de sa série de vidéos Questions d'experts, sur la physique et l'astrophysique, l'éditeur De Boeck a interrogé Claude Aslangul, professeur à l'UPMC, afin qu'il nous explique le fonctionnement de cette étrange machine.

Comme le rappelle le physicien Claude Aslangul qui explique, dans la vidéo ci-dessus, les principes à la base des ordinateurs quantiques, les experts ont beaucoup de doutes en ce qui concerne la réalisation de ces machines.

C'est également ce que nous avait confirmé le cosmologiste Max Tegmark dans l'interview qu'il avait accordé à Futura. Lors de cette interview, il nous avait rapporté que les experts qu'il avait consultés à ce sujet, dans le meilleur des cas, ne s'attendaient pas à des miracles avant 2050.

Ce n'est pas que l'on ne sache pas faire des ordinateurs (universellement programmables) et des calculateurs quantiques : ils existent déjà, mais l'on ne sait toujours pas comment les faire passer du stade de curiosités de laboratoire aisément surpassées par une calculatrice programmable moderne à celui de machines capables de surpasser les plus puissants superordinateurs. Tout au plus arrive-t-on à produire des calculateurs quantiques en mesure d'effectuer un type d'algorithme bien précis, par exemple pour faire du recuit simulé, comme l'a montré la société D-Wave System.

Il y a au moins deux verrous à faire sauter pour une révolution technologique basée sur les ordinateurs quantiques :

Le premier est celui de la décohérence, dont on n'a toujours pas vraiment la solution, même en utilisant des codes correcteurs quantiques.

Le second est qu'il faut disposer d'un suffisamment grand nombre de qubits, et ce avec une technique qui permet a priori de construire des machines de plus en plus puissantes à cet égard.

Un ordinateur quantique avec 50 qubits dans quelques années ?

On a donc bien du mal à prendre au sérieux une partie de la dernière annonce faite par IBM. La célèbre société vient en effet de faire savoir qu'elle se lançait officiellement dans la course à la construction du premier vrai ordinateur quantique universel commercial disponible en ligne via le cloud et un projet baptisé IBM Q. Si rien n'interdit de développer dès aujourd'hui le software qui va avec ce projet, on ne peut qu'avoir des doutes quand IBM fait part des ses espoirs concernant le hardware. Celui-ci pourrait être disponible dans quelques années selon Big Blue, qui veut construire une machine avec environ 50 qubits.

On sait que ce chiffre est avancé lorsque l'on parle au moins de simulateurs, et pas encore d'ordinateurs, en mesure, à l'aide du calcul quantique, de battre certains algorithmes classiques sur des superordinateurs, ce qui établirait ce que l'on appelle « la suprématie quantique ».



Rappelons d'ailleurs au passage qu'il n'y aucune preuve qu'un algorithme quantique soit systématiquement plus performant qu'un algorithme classique, ce qui, en plus de la difficulté à construire des ordinateurs quantiques, pourrait bien vouloir dire que seuls certains problèmes seront plus efficacement et à moindre coût traités par des ordinateurs ou des simulateurs quantiques.

Pour le moment, IBM continue d'explorer les possibilités ouvertes par son processeur quantique à 5 qubits supraconducteurs localisé au centre de recherche T. J. Watson, à New York, et mis à disposition de tout ordinateur ou appareil mobile via le cloud IBM et la plateforme IBM Quantum Experience.Une application pour processeurs quantiques sur le cloud

Encouragé par les résultats déjà obtenus, IBM vient donc de rendre disponible une application permettant aux développeurs et programmeurs de construire des interfaces entre un ordinateur classique et leur processeur sur le cloud sans qu'ils soient des experts en physique quantique.

Big Blue vient également de mettre en ligne un simulateur de circuit quantique avec 20 qubits et annonce que, dans quelques mois, seront aussi disponibles pour les internautes les documents nécessaires pour leur permettre d'explorer les possibilités qu'ouvriront des simulations et les programmes avec un tel circuit.

Personne ne peut encore vraiment dire ce que l'avenir nous réserve avec les ordinateurs quantiques mais ce qui est sûr c'est que, depuis la mise en ligne du processeur d'IBM, environ 40.000 utilisateurs ont effectué plus de 275.000 expériences avec lui, dont des scientifiques dans plus de 100 pays qui ont déposé 15 articles sur arXiv avec cinq publiés dans des revues de premier plan.

MÉTAMATÉRIAUX :

Des forêts pour lutter contre les séismes

Ce mardi 19 septembre 2017, un puissant séisme a frappé le centre du Mexique, faisant plus de 200 morts et de nombreux dégâts Matériels. Il y a moins d'un an, Futura présentait des travaux qui pourraient, à l'avenir, aider à protéger populations et constructions. Des structures se comportant comme des métamatériaux pourraient en effet servir à bâtir des boucliers antisismiques pour protéger Nos villes et les centrales nucléaires des tremblements de terre. On pourrait même utiliser pour cela des arbres convenablement Plantés sous forme de forêts, selon des chercheurs.



Comme le prouve un article publié dans Scientific Reports par une équipe de chercheurs français et britanniques, la possibilité d'utiliser des structures se comportant comme des métamatériaux vis-à-vis des ondes élastiques se porpageant dans un solide continue d'être explorée. Avec des ondes lumineuses et les micro-ondes, les métamatériaux ont ouvert la porte à la réalisation d'un vieux rêve de l'humanité, l'invisibilité, en déviant la lumière de façon appropriée. Physiciens et mathématiciens avaient montré il y a quelques années qu'il est en théorie possible de dévier de manière semblable les ondes sismiques produites par les tremblements de terre. De quoi, peut-être, protéger des bâtiments, comme les centrales nucléaires du Japon, en les entourant d'un équivalent des boucliers d'invisibilité déjà réalisés avec des micro-ondes.

Pour obtenir ce résultat, il fallait notamment creuser des puits appropriés dans le sol, comme nous l'avions expliqué précédemment (voir l'article au bas de celui-ci). Toutefois, en y regardant de plus près, on remarque que la méthode n'est pas sans défaut.

Des ondes de Rayleigh déviées par des arbres

Les ondes déviées pour protéger un bâtiment peuvent détruire le voisin et, parmi les fameuses ondes sismiques en surface dite de Rayleigh bien connues des sismologues, certaines ont des longueurs d'onde suffisamment importantes pour ne pas être affectées par les systèmes d'invisibilité sismiques déjà envisagés. Heureusement, ces problèmes semblent pouvoir être surmontés en utilisant... des arbres !

Des expériences menées en France avec une petite forêt de pins non loin du campus de l'université Joseph-Fourier à Grenoble, jointes à des simulations numériques, confirment en effet que les arbres peuvent se comporter comme des résonateurs réémettant des ondes de Rayleigh dans une certaine bande de fréquences en réponse à l'arrivée de celles d'un séisme. Au final, elles sont envoyées en profondeur dans le sol, et ce même pour de grandes longueurs d'onde. Curieusement, la protection la plus efficace s'obtient avec des arbres plantés de façon dense et aléatoire. Elle s'améliore encore en couvrant une plus grande bande de fréquences si les arbres sont arrangés avec des hauteurs décroissantes.

Il y a pourtant un problème : pour le moment, le concept ne fonctionne que si les ondes arrivent de deux directions seulement. Mais les chercheurs sont confiants. Ils finiront par faire sauter ce verrou.

SÉISME : QUAND LES MÉTAMATÉRIAUX FONT BOUCLIER

Les tremblements de terre sont parmi les catastrophes naturelles les plus meurtrières. Et si les immeubles et autres habitations peuvent aujourd'hui être bâtis pour résister aux séismes, il reste compliqué de protéger une ville entière ou des constructions anciennes. Mais à en croire les travaux menés par une équipe internationale de chercheurs européens (France, Italie, Royaume-Uni), des métamatériaux pourraient constituer des boucliers efficaces pour protéger nos villes des secousses sismiques.

Le bouclier conçu - à partir de métamatériaux localement résonants et de cristaux phononiques - par l'équipe se présente sous la forme de deux ou trois rangées de cavités entourant les structures à protéger. Une configuration qui permet d'atténuer les ondes sismiques - ou une partie d'entre elles -, qu'elles soient de surface ou de volume. Les formes (en croix, en cylindre, etc.), les dimensions et les remplissages (acier, béton, caoutchouc, etc.) de ces cavités dépendent notamment du type de sol sur lequel est bâtie la structure. Ainsi par exemple, pour un sol fait essentiellement de sable et dans le cas d'ondes sismiques de basse fréquence, les cavités devraient atteindre une profondeur de 10 mètres. Elles devraient aussi être associées à du béton pour éviter un effondrement des sols avoisinants.

Mais pour passer de l'expérimentation 3D - comme cela a été le cas pour cette étude - à la réalité, il reste encore des difficultés à contourner. Il faudra notamment trouver la configuration qui s'adaptera à des sols et des sous-sols non uniformes, composés de matériaux aux propriétés diverses. Et étendre les propriétés protectrices du bouclier à une gamme de longueurs d'onde encore plus large.

Les étonnants concepts théoriques menant à ce que l'on appelle l'invisibilité pourraient aussi servir à protéger des bâtiments... contre les tremblements de terre. C'est ce que démontrent les chercheurs de l'institut Fresnel de Marseille, qui avaient déjà proposé ce principe contre les tsunamis.

Une idée qui pourrait aussi servir à réduire les vibrations d'une voiture.

Un souffle prométhéen traverse visiblement l'esprit de plusieurs Terriens depuis quelques semaines. Après Bill Gates et ses idées pour maîtriser les cyclones, certains imaginent maintenant de contrôler la puissance destructrice des séismes.

Ce sont les récentes propriétés des métamatériaux et les théories mathématiques décrivant la propagation des ondes à l'aide d'équations aux dérivées partielles qui inspirent un groupe de chercheurs travaillant aux universités d'Aix-Marseille et de Liverpool. Récemment, ces mêmes scientifiques avaient proposé de protéger les ports contre les tsunamis grâce aux concepts théoriques de l'invisibilité.

On peut en effet montrer par le calcul et à l'aide de simulations sur ordinateur que le trajet des ondes dans un milieu donné peut être modifié de manière à contourner un obstacle. Depuis quelques années, les chercheurs de différents pays ont pu mettre en pratique ces prédictions théoriques et réaliser de véritables dispositifs d'invisibilité dans le domaine des micro-ondes.

LES GÉOLOGUES AURONT LEUR MOT À DIRE

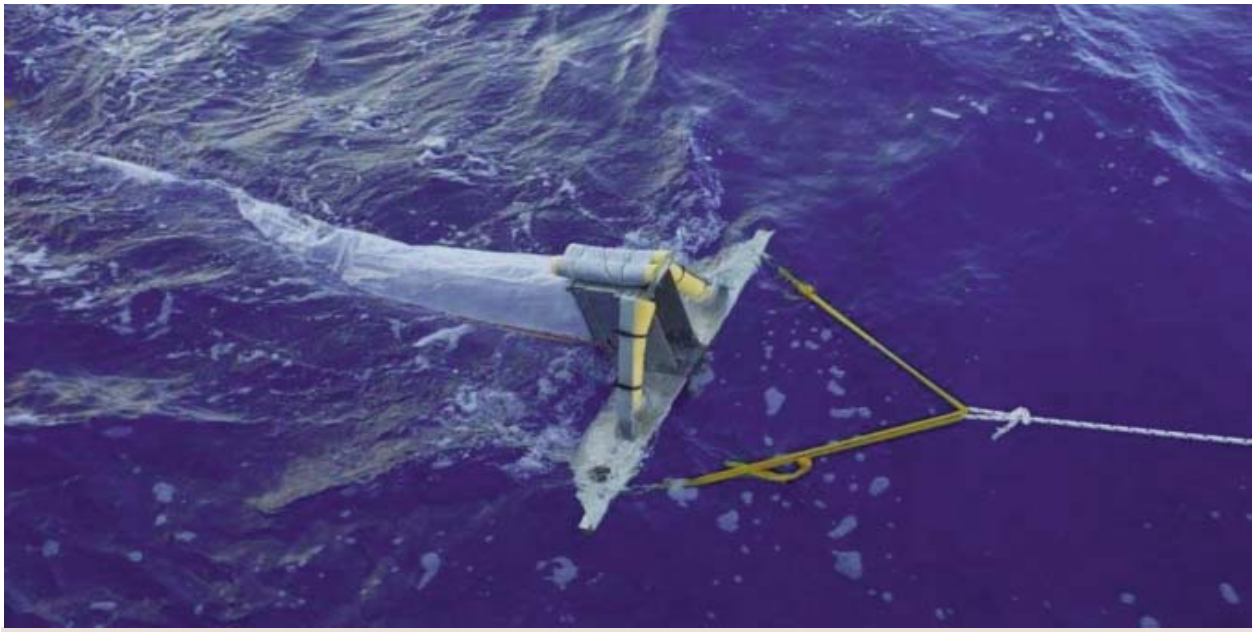
Leur dispositif ne peut rien contre les ondes de compression (ou ondes P, suites de compressions et de décompressions du sol dans le sens de propagation) ni de cisaillement (ou ondes S, déformations latérales perpendiculaires à la propagation). En revanche, il peut effectivement atténuer le troisième type d'ondes générées par un séisme, celles dites de surface. Or ces ondes, analogues aux rides à la surface de l'eau, sont justement celles qui ont les effets les plus destructeurs.

La réalisation pratique de dispositifs antisismiques devra cependant se plier aux contraintes issues de la géologie et les physiciens et mathématiciens devront tenir compte de l'avis des géologues. Des obstacles imprévus risquent donc d'être découverts et il est probablement encore trop tôt pour savoir si les réalisations seront à hauteur des espérances.

D'autres applications, probablement plus facilement réalisables dans un premier temps, peuvent s'imaginer, dans l'industrie automobile et en aéronautique, où des dispositifs similaires à ceux des chercheurs de l'Institut Fresnel pourraient supprimer les vibrations gênantes.

Il est impossible de nettoyer les océans des micro-plastiques qui forment les «continents de déchets»

Les "continents de déchets" font l'objet de plus en plus d'attention de la part des scientifiques. Après 2 années de recherches en Atlantique Nord, des chercheurs français impliqués dans l'expédition "7e continent" nous en disent un peu plus sur les caractéristiques et les constituants de ces monstres de déchets. Le tableau n'est ni réjouissant, ni optimiste.



Le 7e continent de déchets est une soupe de plastique composée de plusieurs millions de micro débris de plastique situés dans l'océan Atlantique Nord. Ces débris ne font pas plus de 0,5 cm et sont appelés micro plastiques. Ils résultent de la fragmentation de déchets plus gros, sous l'effet du rayonnement solaire et de l'abrasion par les vagues.

Une étude récente (M. Eriksen, PlosOne 2014) estime qu'au total 5 000 milliards de particules flottent sur les océans de notre planète. Ils proviennent à 80 % des déchets produits sur terre. Ainsi, sur les 300 millions de tonnes de plastique produites dans le monde chaque année, 8 millions de tonnes finissent piégées dans les gyres sub-tropicaux (Jambeck, Science 2015). Malheureusement, cela devrait empirer puisque ces même travaux prévoient qu'en 2025 ce chiffre sera multiplié par 10 ; soit 80 millions de tonne de plastique déversées chaque année dans les océans.

UN NOMBRE ASTRONOMIQUE DE PARTICULES DE PLASTIQUE...

Les chercheurs de l'Expédition 7e continent se demandaient dans quelle mesure ce processus de fragmentation se poursuivait car la fragmentation des micro plastiques conduit à des particules microscopiques qui sont extrêmement difficiles à collecter, à identifier et comptabiliser. C'est pourquoi, ils ont soumis les échantillons de micro plastiques qu'ils on collectés en Atlantique Nord à un rayonnement solaire artificiel. Le résultat ne s'est pas fait attendre : rapidement ils ont observé une fragmentation des particules micrométriques en particules nano métriques. Au final, Les micro particules de plastique trouvées dans le 7e Continent se dégraderaient en nano particules 30 000 fois plus petites que l'épaisseur d'un cheveu. Et cela change tout.

"En partant du postulat qu'une particule de plastique de quelques millimètres se fragmente en nano particules, une seule particule millimétrique peut former 1000 milliards de nano particules. Ainsi la surface totale de cette particule est multipliée par plusieurs dizaines de milliers.

En sachant que la répartition des déchets plastiques dans l'océan est évaluée à plusieurs millions de km2, et considérant l'échelle nanométrique, cette surface spécifique s'élève à plusieurs milliards de km2, recouvrant ainsi en équivalence plus que la totalité de la surface de l'océan. Une étape dans le devenir des plastiques en mer est franchie, ouvrant la porte à l'étude des impacts que peuvent avoir ces particules sur l'ensemble du monde marin." détaillent les scientifiques.

"Il n'avait encore jamais été mis en évidence la présence de nano particules sur le 7e Continent. Mais ces travaux en laboratoire, à partir d'échantillons collectés dans le gyre de l'Atlantique Nord, démontrent que les micro plastiques qui sont déjà très dégradés après un séjour prolongé en mer peuvent produire des particules nanométriques. Il reste encore beaucoup de travail pour détecter ces particules dans le milieu naturel ou pour évaluer la toxicité potentielle de ces nano particules." explique Alexandra Ter Halle, chercheur IMRCP-CNRS et responsable scientifique de l'Expédition 7e continent.

...QU'IL EST IMPOSSIBLE DE NETTOYER

C'est à dire que les micro plastiques ne disparaissent pas, si ils ne sont pas forcément visibles à l'oeil nu, c'est qu'ils se sont fragmentés en nanoparticules bien plus problématiques. En effet, ils sont plus mobiles que les plus gros fragments et seraient plus accessibles aux organismes. Par conséquent, "Il est important de poursuivre les travaux pour évaluer l'impact de ces particules sur les organismes vivants." indiquent les scientifiques.



Ces résultats sonnent comme un aveu d'impuissance : comment pourrait-on les ramasser vu leur taille ? Les quelques projets avancés et qui ont fait le buzz sur le web, ne seront donc d'aucune utilité. La seule solution pour éviter que la situation n'empire est "de se mobiliser à terre pour changer les comportements" préconisent les chercheurs. Cette étude "permet de mieux sensibiliser le grand public sur le devenir de nos déchets. Elle conforte notre idée qu'une fois dans les océans les solutions de ramassage des déchets sont technologiquement inadaptées. Cela renforce notre volonté d'agir en amont par la sensibilisation, la pédagogie et la mise en place de solutions pour éviter que nos déchets plastiques rejoignent inévitablement l'océan" indique Patrick Deixonne, explorateur, navigateur, fondateur et chef de mission de l'expédition 7e continent.

Ce constat est partagé par une autre mission scientifique qui est partie de Bordeaux (France) en mars 2015 et a traversé, pendant 9 mois, trois océans en passant par Hawaii, les Bermudes ou l'archipel des Açores. Dans leur périple, les scientifiques et volontaires de la fondation suisse "Race for Water" ont estimé que près de 90 % des déchets retrouvés sur les plages visitées sont à base de plastique. Malheureusement, il est déjà trop tard : il est d'ores et déjà impossible de débarrasser complètement les océans de leurs déchets plastiques.

"Le constat qui peut être dressé suite à ces actions est clair : les déchets plastiques sont partout et il est irréaliste de les ramasser en pleine mer. C'est sur la terre ferme qu'il faut agir en traitant les déchets plastiques avant qu'ils n'atteignent les voies d'eau (...) Si rien n'est entrepris pour enrayer ce phénomène, en 2050, nos océans contiendront plus de plastiques que de poissons ! C'est donc l'affaire de tous et nous comptons sur votre engagement pour stopper ce fléau." alerte Marco Simeoni, Président de la Fondation Race for Water.

Plus que jamais, la seule solution provient donc de nos comportements sur terre. Si l'enjeu est de taille, il n'est pas très compliqué d'adopter les bons gestes pour que nos océans ne deviennent pas complètement des océans de déchets. Ainsi, une nouvelle fois, ces études confirment que ce n'est pas la technologie qui sauvera l'Homme de son irresponsabilité mais bien sa capacité collective à respecter son support de vie.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré lèger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

Vend

Lot de terrain acté d'une superficie de 1000m2 situé à Kaidi- Bordj El Kiffen Alger, Bâtisse de 300m2 R+1, situé sur un boulevard, avec toutes commodités (eau, gaz, électricité). **N° Téléphone : 0556.12.60.85**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya D'Alger
Circonscription administrative de Draria
Commune de Draria
NIF / 410002000016085

N° : 336/.../SG/2017

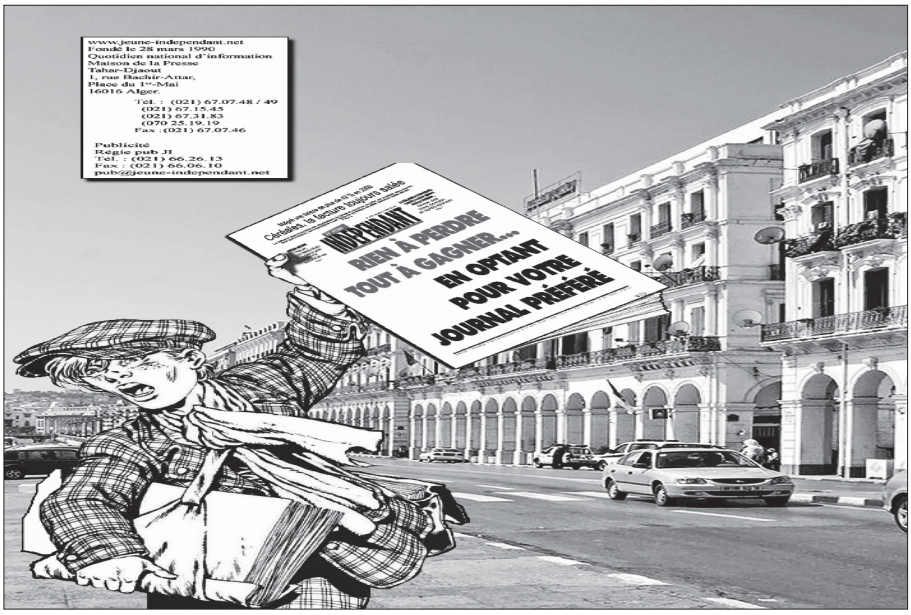
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 modifié et complété , portant réglementation des marchés publics, le Président de l'A.P.C de Draria informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacité minimales N° **04/2017** du: **18/04/2017** relatif à: **«Aménagement des Espaces Verts à Travers la Commune de Draria»** qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres selon les critères de choix déterminés dans les cahiers des charges, le projet est attribué provisoirement comme suit :

Projet : - Aménagement des Espaces Verts à Travers la Commune de Draria	Entreprise Retenue	NIF	Montant de l'offre en TTC	Délai de Livraison	Critères de Choix
LOT N° 01 تهيئة و غرس الجانب الفيض و التشجير على مستوى وسط الطريق الرابط بين وسط الطريق الرابط بين وسط المدينة نحو الضاية الى زيد	ETPBH OUFELLA MOURAD	169161302563109	1.730.260,00 DA	50 JOURS	Moins disante
LOT N° 02 تهيئة المساحات الخضراء بغرس الأشجار على طول الطريق المزدوج 1600 ومن مدخل طريق القمم نحو حي زعرور	Infructueuse				
LOT N° 03 تهيئة المساحات الخضراء بغرس الأشجار من الطريق البلدي رقم 03 نحو ثكنة بئ مسعودان ومن الضاية مكسوم نحو الطريق البلدي رقم 01	Infructueuse				
LOT N° 04 تهيئة المساحات الخضراء بغرس الأشجار على طريق حي 450 مسكن بالتواء حي عل والطريق البلدي رقم 01 نحو مفترق الطريق البلدي رقم 01	Infructueuse				
LOT N° 05 مساحات خضراء حي 450 مسكن	Infructueuse				
LOT N° 06 تهيئة مساحات خضراء حي وادي بوزيد	Infructueuse				
LOT N° 07 انجاز مساحة خضراء على مستوى حي عل مشروع 2223	Infructueuse				
LOT N° 08 تهيئة مساحات خضراء بغرس الأشجار حل حي بوزيد الى غاية مدرسة المتوفين لعوض الأخضر الى غاية جدود بابية بابا حسن	Infructueuse				

-Les soumissionnaires qui sont intéressés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher des services de l'APC – Bureau des Marchés -, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.
-Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Draria dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la publication du présent avis et cela conformément à l'article **114** du décret présidentiel su cité.

Le Jeune Indépendant **du 09/11/2017/ ANEP N° 528 086**



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Petits secrets beauté : LE MARC DE CAFÉ



LE MARC ?
C'est cette poudre qui reste une fois le café passé. De fins grains sombres qu'il convient de faire sécher avant de les utiliser dans sa salle de bains, seuls ou ajoutés à nos produits de soins, pour bénéficier de leurs vertus. Une véritable astuce écolo : 100% recyclage et très bon marché !

Un exfoliant pour le corps

Très utile pour les adeptes des cosmétiques maison, le marc de café est un parfait exfoliant naturel. Il permet de débarrasser la peau de ses cellules mortes et d'affiner notre grain de peau. Sur le corps, il peut d'ailleurs s'utiliser seul, directement sur la peau, sous la douche. A la main ou avec un gant, frottez-le sur la peau, en ajoutant un peu de savon si vous le souhaitez. Le bon geste ? Insistez sur les zones rugueuses (coudes, pieds, etc.). Rincez et hydratez : votre peau retrouve douceur et souplesse.
Si le contact du marc, trop rêche, vous est désagréable, n'hésitez pas à en ajouter l'équivalent d'un demi-verre dans votre flacon de gel douche. Le contact des grains sera plus discret mais l'effet gommant, lui, sera toujours bien réel.

Un gommage pour le visage

Le saviez-vous ?
Le marc de café est également un excellent désodorisant naturel. Les odeurs d'ail ou d'oignon qui restent parfois longtemps sur nos mains après avoir cuisiné ne lui résistent pas. Il suffit, après les avoir lavées, de se frictionner les mains avec.
Riche en vitamines et en antioxydants, le marc de café peut également s'utiliser pour le visage. Là encore, il peut faire un très bon gommage moyennant le mélanger à un peu de miel et/ou d'huile d'amande douce. En effet, la peau du visage, plus fine et sensible que celle du corps, appréciera la douceur et le côté nourrissant de ces produits.
Appliquez le mélange en massages circulaires, très doux, laissez poser une ou deux minutes avant de rincer à l'eau tiède et claire. Réalisé une à deux fois par semaine, ce soin express permet de donner plus d'éclat au teint.

Une arme anticellulite redoutable

Avez-vous remarqué que nombre de crèmes anticellulite du commerce contiennent de la caféine ? Ce n'est pas un hasard : celle-ci est réputée pour son effet « brûle-graisse » et ses vertus drainantes. Le marc de café en contient naturellement et en quantité. Mieux, l'effet exfoliant des grains lui permet de bien pénétrer la peau. L'idéal est de préparer un mélange de marc et d'huile d'olive et de l'appliquer généreusement en longs massages quotidiens, avant de rincer sous la douche. La promesse : une peau plus douce et plus ferme.

L'allié brillance de nos cheveux

Enfin le marc de café peut également s'utiliser en après-shampoing, mais sur les cheveux foncés uniquement, auxquels il apporte douceur et éclat. Après votre shampoing traditionnel et un premier rinçage, massez vos cheveux avec du marc avant de les rincer abondamment. Votre chevelure une fois séchée semblera plus douce et ses reflets, plus profonds.

DONNEZ VIE À VOS CHEVEUX

Le shampoing

Par habitude ou pour gagner du temps, on cumule parfois les mauvais gestes qui, à la longue, ternissent les cheveux. Le mieux est de reprendre ses basiques et de les corriger. Évitez les lavages quotidiens, qui déséquilibrent le sébum (gardien de l'équilibre). Optez pour un shampoing de qualité, qui s'évalue au rinçage : les cheveux doivent crisser au toucher. Mais frictions, brushing, lissage les « cassent » : pour atténuer le problème, appliquez un après-shampoing démêlant sur les longueurs en évitant les racines, puis séchez à l'air libre ou en tamponnant avec une serviette. Enfin, hydratez-les avec une huile végétale, mieux assimilée par le cheveu et dont la texture favorise le massage. Laissez agir toute la nuit, la veille du shampoing. Une bonne hydratation est un des secrets de leur force et de leur élasticité. La surface est plus lisse, ce qui lui permet de mieux renvoyer la lumière.

Le massage



Considérez le cuir chevelu comme une extension de l'épiderme. C'est de lui que dépend la vitalité capillaire. Détendez-le dès que vous le pouvez, afin de stimuler la circulation sanguine et l'oxygénation des racines. Placez la pulpe de vos doigts légèrement écartés sur votre crâne. Effectuez des pressions fermes et circulaires ou des mouvements de va-et-vient. Vos doigts doivent rester ancrés là où ils sont posés. Insistez sur le devant de la tête et le haut du crâne, toujours plus tendus que l'arrière de la tête, « la couronne », dont la souplesse témoigne d'une bonne circulation sanguine.

LÉGUMES VERTS : *RÉDUCTION DU CHOLESTÉROL, DIABÈTE ET OBÉSITÉ*



En étudiant les effets de ce nitrate chimique sur le corps, les scientifiques ont noté qu'il déclenchait une réaction en chaîne. D'abord, il a un effet vasodilatateur. Du coup, plus d'oxygène passe dans le sang ce qui produit plus de globules rouges et aide à convertir les mauvaises graisses en bonnes graisses. Pour les chercheurs, il y aurait donc un vrai intérêt à manger des légumes verts en cas d'obésité, de cholestérol ou de diabète, des facteurs de risque de maladies cardiovasculaires.

LES MEILLEURS ALIMENTS ANTI-INFLAMMATOIRES



Les oméga-3.

On les trouve naturellement dans les huiles de colza, de cameline (bio et première pression à froid), dans la noix de Grenoble, les graines de lin et les poissons gras des mers froides (sardine, hareng, maquereau). Ce sont ces derniers qui contiennent les meilleurs agents anti-inflammatoires : les oméga-3 à longue chaîne (DHA). « Mais ils se métabolisent mal et une supplémentation (250 mg/jour) après 50 ans est très souvent nécessaire », explique le Dr Didier Chos.

Le curcuma.

Les différentes études menées sur cette épice indienne ont toutes démontré son importance pour réduire les phénomènes inflammatoires, en particulier dans les cas de polyarthrite rhumatoïde. À condition que le curcuma contienne suffisamment de curcumine, et que celle-ci soit associée au poivre noir, afin d'en faciliter l'absorption par le tube digestif.

Les baies.

Cassis, airelles, myrtilles, mûres, grenade, baies d'aronia… Au-delà de leurs bienfaits antioxydants et anti-inflammatoires, ces aliments très riches en polyphénols nous réservent encore bien des surprises.

Le thé vert.

Pour bénéficier de ses effets protecteurs, les études montrent qu'il faut en boire quatre à cinq tasses par jour.

Le café.

Une étude récente a démontré ses effets anti-inflammatoires sur le cerveau à raison de quatre tasses par jour. Ni plus ni moins.

Boules aux amandes et fromages

INGREDIENTS

PERSONNES : 6
- 250g de beurre
- 125g de poudre d'amandes
- 3 cuillerées à soupe de sucre glacé
- 4 morceaux de fromage
- 1 jaune d'œuf
- Des cerises confites
- La farine selon le mélange
- 500g de miel
- 400g d'amandes émondées et hachés

PREPARATION

- Travailler bien le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter le jaune d'œuf et les fromages et continuer à travailler, ajouter le poudre d'amandes et la farine tamisée peu à peu



et mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et homogène.
- Découper des petits morceaux de la taille d'une noix et former une boule autour des cerises confites, disposer au fur et à mesure sur une plaque recouverte de papier sulfurisé puis enfourner une dizaine de minutes à 200°.
- Tremper les gâteaux brûlants dans le miel, les retirer et rouler-les dans les amandes hachés et mettre-les dans des cassettes de papier à pâtisserie.
- Disposer sur une assiette.

Recette Ailes de poulet au four

INGREDIENTS

PERSONNES : 2
- 7 ailes de poulet
- 1 cuillère à café de curcuma
- 1 cuillère à café de smen
- 2 cuillères à soupe de moutarde
- 2 gousses d'ails pilés
- 2 cuillères à soupe de coriandre et persil pilés
- 2 cuillères à soupe d'huile
- Sel, poivre

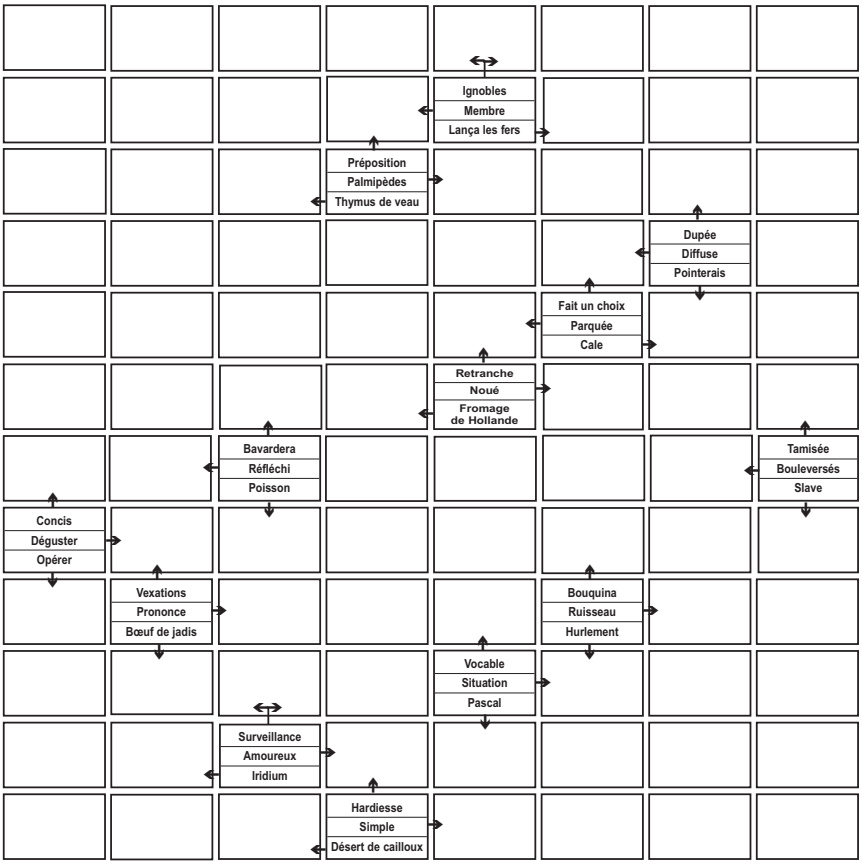
PREPARATION

TEMPS DE PREPARATION : 45 mn
- Préparer le chermoula en mélangeant dans un saladier le coriandre et persil pilés, l'ail pilé, moutarde, curcuma, l'huile, smen, sel et poivre, ajouter les ailes de poulet, bien mélanger et laisser mariner

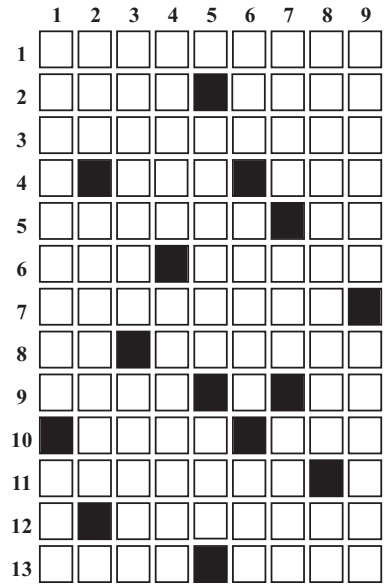


pendant 4 heures.
- Disposer les ailes de poulet dans un plat allant au four, ajouter dans le saladier de chermoula 1 petit verre d'eau et verser dans le plat à four et laisser cuire au four jusqu'à ce que les ailes de poulet soient bien dorées.
- Servir aussitôt.

Mots fléchés n° 1399



Mots croisés 9/13 n° 1399



HORIZONTALEMENT

1. Complimenter - 2. Hôte de prairie - Souhaita - 3. Refaçonner - 4. Agrément - Direction - 5. Appareils - Agent de liaison - 6. Grande cage - Plantule - 7. Ressentie - 8. Dans une négation - Gifle - 9. Prend au pis - Titane - 10. Langue fourchue - Reporters - 11. Danseur américain - 12. Accord parfait - 13. Offre - Effectif.

VERTICALEMENT

1. Puissamment - Système antiblocage - 2. Mère d'Abel - Chaussure - 3. Licencier - Palper - 4. Incroyable - Endettant - 5. Dément - Conte - 6. Vieux courroux - Cause des ravages - Métro français - 7. Petit écran - Désert de pierraille - Courroie de direction - 8. Font l'actualité - Règle - 9. Curiosité - Auteur d'une tour.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1398

Horizontalement

IDOLATRE
NOTA - HEP
EMEUTE - E
DIESE - OR

IN - ETEND
TOR - INDU
- SEANTE -
O - AMER - P

MUSE - AMI
IM - NASAL
SAPER - IL
ERS - AILE

Verticalement

INEDIT - OMISE
DOMINOS - UMAR
OTEE - REAS - PS
LAUSE - AMENE -

A - TETINE - ARA
THE - ENTRAS - I
RE - ONDE - MAIL
EPERDU - PILLE

SOLUTION N° 1398

HORIZONTALEMENT

CANNIBALE
LIEU - OSER
ONU - PIANO
PETRIT - TS
I - REVELE -
NIECE - EUH
CD - ORDURE
LEVITER - L
OMAN - BREL
P - USE - ERE

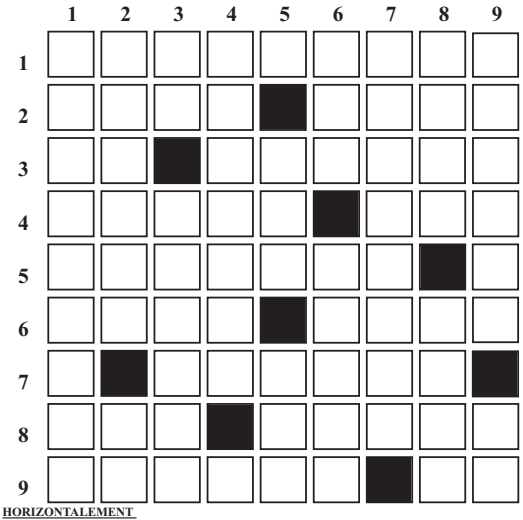
ART - ODEON
NARINE - DE
TIEN - SUES

VERTICALEMENT

CLOPINCLOPANT
AINE - IDEM -
RAI
NEUTRE -
VAUTRE
NU - RECOINS -

IN
I - PIVERT - EON
- BOITE - DEB -
DES
ASA - LEURREE
- U
LENTEUR -
ERODE
EROS - HEL-
LENES

Mots croisés 9/9 n° 1399



HORIZONTALEMENT

1. Vérification définitive d'un compte - 2. Urne - Fille d'Espagne - 3. Temps d'un tour - Très médiocre - 4. Cristal de spath - Organisation du travail - 5. Engrais - 6. Sommet - Garnit un voilier - 7. Oiseau palmipède - 8. Emploie - Géniteurs - 9. Tonsurais - Soudure.

VERTICALEMENT

1. Cour qui précède une autre - 2. Corbeille - Possessif - 3. Vont avec les coutumes - Galettes légères - 4. Action de remettre à un autre moment - 5. Terre en mer - Tribunal international - 6. Partie tendre - Appareils de gymnastique - 7. Ceinturer - 8. Fondateur de l'oratoire - Ville d'Italie - 9. Endormeuse - Stère.

SOLUTION N°1398

HORIZONTALEMENT

CLEOPATRE
RIGOUREUX
UNE - ISIS -
SIENS - LAD
TE - ŒIL - J
ARUM - NEPE
CES - ODEUR
E - ECRU - NB
SERRE - RIA

VERTICALEMENT

CRUSTACES
LINIERE - E
EGEE - USER
OO - NOM - CR
PUISE - ORE
ARS - INDU -
TEILLEE - R
RUSA - PUNI
EX - DJERBA

soduku 129

Pour jouer au Soduku

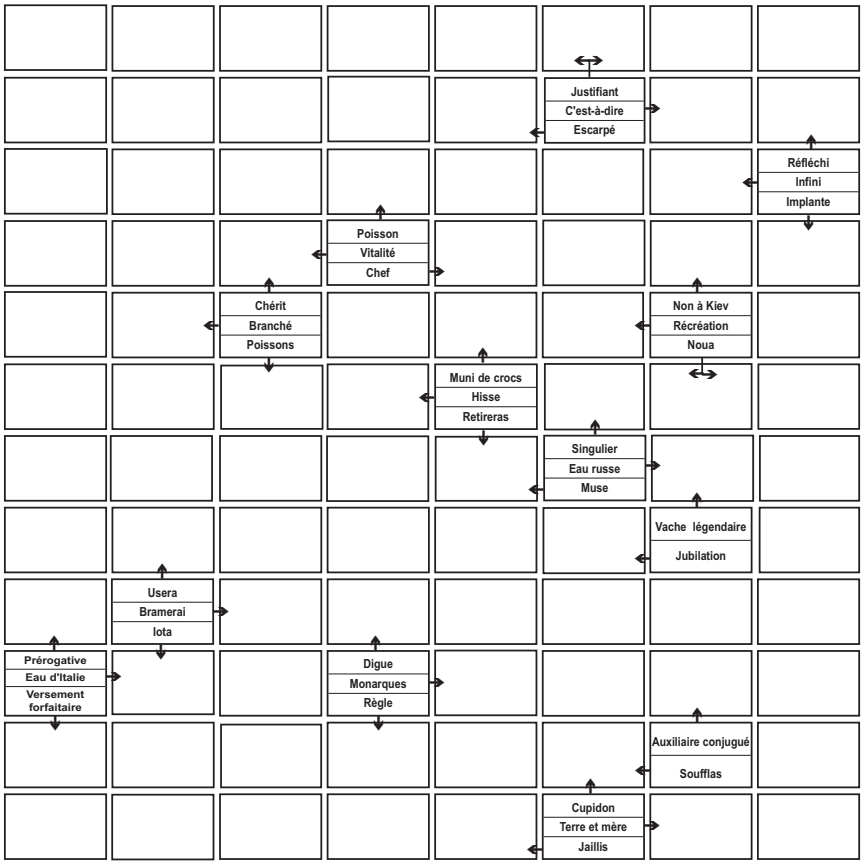
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			2		8	3		9
9			5	3				1
		3	7			5		
6								4
	8			9			3	
3								8
		6			2	1		
7				8	6			2
2		9	3		1			

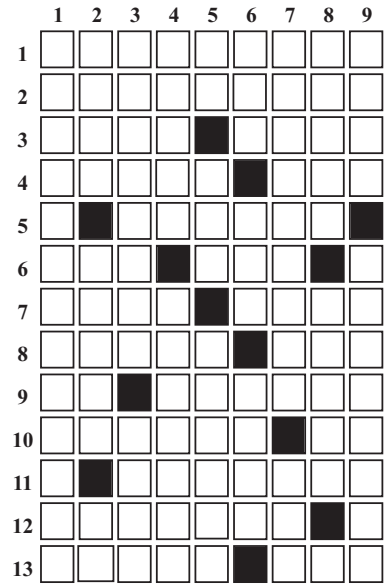
SOLUTIONS

7	3	6	4	1	2	9	5	8
8	1	2	7	9	5	6	4	3
5	4	9	6	3	8	7	2	1
9	8	4	3	5	7	1	6	2
3	2	5	1	8	6	4	9	7
1	6	7	2	4	9	8	3	5
2	7	1	5	6	4	3	8	9
6	9	3	8	2	1	5	7	4
4	5	8	9	7	3	2	1	6

Mots fléchés n° 1012



Mots croisés 9/13 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1011

Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE
LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC
R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -
O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

SOLUTION N° 1011

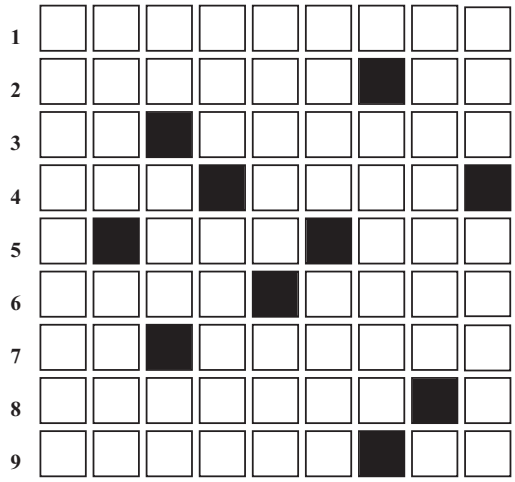
HORIZONTALEMENT

GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE -
TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -
AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES -
GAGNE
RECHES -
CUVEES
ACTE - TSI-
GANES
NUIRE - OVULE -
O
DEFAVORISE -
OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER -
MESURES
AIE - SOUS -
ESSE

Mots croisés 9/9 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	

SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2


LE JEUNE INDEPENDANT
#Ligue1 #Tebboune
#jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis
Sahara #الجزائر #Khadra #sellal #usine_renault
#Gourcuff #Satim #Gaz #3G #UsmAlger
#Oran2021 #Opep #Brahimi #dz_tech
#CAN_2017 #dz #Western_Sahara #maghreb
Economie
Sports
Culture
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

CONFÉRENCE DE PRESSE DE RABAH MADJER AVANT ALGÉRIE-NIGERIA (ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2018)

«L'équipe va se surpasser pour battre le Nigéria»

Le revenant et nouveau sélectionneur de la sélection nationale, Rabah Madjer était au rendez vous avec la presse ce Mercredi au centre technique de Sidi Moussa pour animer sa conférence de presse à quarante huit heures du dernier match des Verts pour le compte de la sixième journée des éliminatoires de la coupe du monde 2018 face au Nigeria.



Des retrouvailles au stade Hamlaoui Vendredi à 20h30 à Constantine sans enjeu pour les deux sélections, puisque les Green Eagles sont déjà qualifiés pour le voyage en Russie, alors que les Fennecs sont éliminés. Madjer a clairement fait savoir d'entrée que la sélection nationale abordera ce match en conquérant : «On fera tout pour gagner le match contre le Nigeria. Ce n'est pas un match amical, pour moi c'est la première rencontre des éliminatoires du Mondial qu'il faudra remporter. Ce sera bien pour le moral des joueurs et du staff technique ainsi que pour l'avenir de l'équipe algérienne. Ce ne sera pas facile contre un coriace adversaire nigérian». A propos de l'adversaire qui n'est plus à présenter et qui a quand même, faut-il le rappeler, les deux pieds en Russie, Madjer dira que c'est un groupe de qualité composé de grands joueurs évoluant en Europe. Une sélection qui va nous créer beaucoup de problèmes, à nous d'être vigilants». Pour sa première sortie officielle (act 3) ,Rabah Madjer abordera cette rencontre sans pression puisque la sélection nationale est lanterne rouge du groupe B. Mais cela ne l'empêche pas de nourrir de grandes ambitions de voir les Verts renouer avec la victoire, seule alternative pour repartir du bon pied dans sa nouvelle mission avec El-Khadra. Sur la composante qu'il a sous la main, le conférencier a été clair pour dire que la non-convocation de certains joueurs à l'image de M'Bolhi et de Feghouli pour les deux prochaines rencontres des Verts face au Nigéria et la Centrafrique, était un choix purement ''technique'' et qu'ils ne sont pas écartés ''définitivement''. Il n'y a pas de cas M'Bolhi ou Feghouli. Je n'ai rien contre ces joueurs et la porte de l'équipe nationale n'est pas fermée. Ces deux joueurs ainsi que d'autres ne sont pas écartés définitivement. Personnellement, je ne peux pas reléguer un joueur comme M'bolhi sur le banc alors qu'il était le capitaine da la sélection, ça aurait été un manque de respect à son égard. Mansouri était capitaine et il n'a pas joué la coupe du monde 2010''. Par ailleurs, Madjer a affirmé que le grand chantier de l'équipe nationale débutera après les deux matchs contre le Nigeria et Centrafrique. ''Il y a urgence, je n'ai pas le temps de voir des joueurs. Pour ces deux matchs, nous avons fait appel aux joueurs prêts. Après ces deux rencontres, on entamera le grand chantier de l'équipe nationale. Nous allons nous déplacer dans les stades pour essayer de dénicher l'oiseau rare'', a détaillé le sélectionneur national. Sur l'objectif numéro un qu'il a en point de mire à savoir la CAN 2019, il a indiqué que l'idéal pour l'équipe est qu'il faudra se préparer dans un pays voisin du Cameroun. Le coach national avouera que la sélection nationale actuelle est dans le coma et seule la mobilisation de tous lui permettra d'en sortir. L'homme à la talonnade réputée parlera du choix de l'équipe de Centre afrique qui lui donnera la réplique en match amical après le Nigeria.'' Je préfère jouer cette sélection que l'Uruguay qui carbure à plein régime. Le 1er responsable technique des Verts répondra à plusieurs questions, comme celle concernant la convocation de Chaouchi. '' Il est inutile de faire dans l'ingratitude envers un joueur qui a été le héros de tout un peuple. Il n'y a pas longtemps c'était le meilleur gardien du monde ! Je suis un entraîneur reconnaissant, je ne ferme la porte à personne. Il n'y a pas que Feghouli et Mbolhi, mais aussi Ounas et Boudebouz qui peuvent beaucoup apporter au groupe.''. Sur les défections en cascade enregistrées avant ce match contre le Nigeria, Madjer dira «Les absences en défense perturbent nos calculs mais les joueurs présents vont répondre à nos attentes''. L'ex-capitaine des Verts répondra à certains que lui et ses adjoints se déplaceront dans les stades pour dénicher l'oiseau rare après les deux matches contre le Nigeria et la République de Centre afrique.

S. S.

LIGUE 2 MOBILIS (10e JOURNÉE) :

L'ASAM et la JSMS maintiennent le cap, le MOB sur leurs pas

L'AS AÏN M'LILA et la JSM Skikda ont conservé le leadership de la Ligue 2 Mobilis de football, après leurs victoires respectives contre l'ASM Oran (1-4) et le CA Batna (1-0) lors de la 10e journée, disputée mardi, et marquée par la victoire du MO Béjaïa dans le grand derby de la Soummam face à la JSM Béjaïa (2-0).Malgré l'avantage du terrain, les Skikdis se sont contentés du minimum requis pour battre le CAB, et c'est Mokhtari qui a inscrit le but unique de cette rencontre, en transformant un penalty à la 28'.L'ASAM, en revanche, a eu le mérite d'aller chercher sa victoire de chez l'ASM Oran, un ancien pensionnaire de l'élite, réputé pour être une grande école de football et qui se montre souvent intraitable à domicile. Mais les Rouge et Noir étaient condamnés à gagner pour rester en tête du classement et ils n'ont pas fait les choses à moitié, puisqu'ils ont littéralement atomisé le club de M'dina J'dida, sur son propre terrain. A Yemma Gouraya, le MO Béjaïa s'est intronisé «Roi de la Soummam», après sa victoire (2-0) sur le voisin JSM Béjaïa, grâce à Belkacemi (21') et Noubli (68').Le score aurait pu être nettement plus avantageux en faveur des Crabes, ayant profité de leur supériorité numérique pour se procurer un très grand nombre d'occasions, face à une JSMB réduite à neuf, après les expulsions de Drifel et Aklil, alors que Boucherit a raté deux penalties devant un excellent Belhani (gardien) aux 7' et 90'+3.

Un précieux succès qui, outre le prestige qu'il procure, permet au MOB de rester sur la troisième marche du podium, à une longueur derrière les co- leaders ASAM et JSMS, au moment où la JSMB recule à la 5e position, avec 17 unités. A El Eulma, le MCEE a également remporté une importante victoire dans la course au maintien, en surclassant le modeste CRB Aïn Fakroune (1-0). Le CRBAF reste avant dernier du classement, avec seulement six unités au compteur. De son côté, le CA Bordj Bou Arréridj a commencé par mener (2-0) face au WA Tlemcen, avant de se donner quelques frayeurs en fin de match, notamment, après la réduction du score par El Habiri (76'). Ce sont finalement Les Criquets qui ont réussi à l'emporter (2-1) pour conserver leur 7e place au classement général, avec désormais 15 unités, au moment où les Zianides marquent le pas après une courte série de résultats positifs, et se retrouvent aux 12e rang, avec 9 unités. Pour leur part, les matchs Amel Boussaâda - RC Relizane et MC Saïda - ASO Chlef se sont soldés par des résultats nuls, respectivement (0-0) et (1-1) qui arrangent beaucoup plus les affaires des clubs visiteurs. De son côté, la lanterne rouge RC Kouba continue à broyer du noir, après avoir concédé une nouvelle défaite chez le GC Mascara (3-1) et qui le maintient à la dernière place du classement, avec seulement six unités au compteur, alors que le GCM se hisse à la 10e place, qu'il partage avec l'Amel Boussaâda et le MC El Eulma, avec 10 points chacun.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR DE LA 10e JOURNÉE) :

Le CRB et l'ESS font du surplace

LE CR BELOUIZDAD et l'Entente de Sétif ont raté mardi une excellente occasion de se relancer dans la course aux premiers rôles, après s'être neutralisés à domicile, respectivement contre le MC Oran et la JS Kabylie, sur le même score de zéro partout, pour le compte de la 10e journée de Ligue 1 Mobilis. Ce n'était pas faute d'avoir essayé, car ces quatre clubs ont fait honneur à leur standing, en faisant bonne figure, mais sans parvenir à concrétiser les nombreuses occasions qu'ils ont réussi à se procurer. Une situation qui engendre un certain statu quo au classement général, puisque l'ESS reste troisième, avec 16 points, suivie du CRB (4e/15 pts), du MCO (6e/14 pts), et de la JSK (8e/13 pts).

LIGUE 1 (11e JOURNÉE - MATCHS AVANCÉS) :

Le MCA pour la passe de quatre, l'USB en appel à Alger

LE MC Alger tentera de signer une quatrième victoire de rang en affrontant le NA Hussein-Dey dans un derby indécis, alors que le Paradou AC aura à cœur de renouer avec la victoire à domicile face à l'US Biskra, après deux défaites en derbies, en ouverture de la 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football prévue jeudi, devant se poursuivre samedi. Le MCA (4e, 15 pts) qui reste sur trois victoires de suite dont une en déplacement face à l'USM Blida (2-1), compte rester sur cette dynamique en s'offrant le Nasria (13e, 10 pts), où rien ne va plus en dépit d'un recrutement massif au cours de l'intersaison. Une victoire du «Doyen» lui permettra de s'approcher davantage du leader le CS Constantine (1er, 21 pts) et du coup confirmer ses intentions de jouer les premiers rôles cette saison. De son côté, le Nasria est toujours à la recherche d'un déclic au moment où le dernier et unique succès des «Sang et or» cette saison remonte à la 4e journée face à la JS Kabylie (2-1).La Paradou AC (6e, 14 pts), battus à deux reprises en derbies algérois face à l'USM El-Harrach (3-2) puis devant le MC Alger (2-1) est appelé à revoir sa copie et réagir à l'occasion de la réception de l'US Biskra (14e, 9 pts).Avec ce troisième match de suite sur son terrain d'Omar-Hamadi, Paradou devra impérativement réapprendre à gagner au risque d'être emporté par le doute. L'USB, qui reste quant à lui sur une victoire, la première sur son terrain face à l'USM Blida (2-0), effectuera le déplacement à Alger avec la ferme intention d'accrocher les «Académiciens» et confirmer ainsi son résultat face aux Blidéens.

FOOTBALL / MONDIAL-2018: LE TIRAGE AU SORT DE LA PHASE FINALE, EN DÉCEMBRE

LE TIRAGE au sort de la phase finale de la Coupe du Monde de football, prévue en Russie, l'année prochaine (CM-2018), aura lieu le 1er décembre au Palais des congrès du Kremlin, à Moscou à 18h00 heure locale (16h00 heure algérienne), a annoncé la FIFA. Pour l'occasion, les 32 sélections qualifiées seront réparties en 4 chapeaux constitués sur la base de l'édition d'octobre 2017 du classement mondial FIFA.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5925 – JEUDI 20 SAFAR 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Sous le Haut Patronage de son Excellence
le Président de la République Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA
Ministère de l'Agriculture du Développement Rural et de la Pêche

SALON
INTERNATIONAL
DE LA PECHE
ET DE L'AQUACULTURE

7 EME EDITION

09-12 Novembre 2017
Centre De Conventions - Oran.

SIPA 2017

algeriasipa@gmail.com
www.sipaalgerie.com
+213 21 43 39 42

SPONSOR MAJEUR
mobilis
SPONSORS
ONAB NUTRI-TRADE
ATS
ifri
AD
saa Assurances
PARTENAIRES MEDIA
Zaif
Zaif news
الشروق
الشروق أونلاين
الجزائرية
الشعب
نوميديا
Horizons
المساء
TRIBUNE
EL MOUDJAHID
INDEPENDANT
الغرفة الجزائرية للصيد البحري وتربية المائيات
La Chambre Algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture
مركز المؤتمرات محمد بن أحمد وهران
Centre de coventions Mohamed Benahmed - Oran